

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

**Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines**

CAPES

**SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES
Concours externe et CAFEP**

**Rapport présenté par Monsieur Gilles JACOUD
Professeur des universités
Président du jury
2008**

CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE

SOMMAIRE

Introduction	3
Statistiques du concours	5
Epreuve écrite de Sciences économiques	6
Epreuve écrite de Sciences sociales	11
Epreuve orale de leçon	19
Epreuve orale de dossier	27
Epreuve orale de mathématiques appliquées et de statistiques	40
Annexe : Liste des nouveaux ouvrages de la bibliothèque du CAPES	46

**LES RAPPORTS DES JURYS DES CONCOURS SONT ÉTABLIS
SOUS LA RESPONSABILITÉ DES PRÉSIDENTS DU JURY**

INTRODUCTION

La session 2008 du CAPES externe et du CAFEP de Sciences économiques et sociales voit se poursuivre la baisse du nombre de candidatures enregistrée les années précédentes. Pour le CAPES, le nombre d'inscrits passe de 1724 en 2007 à 1364 en 2008 et le nombre de présents à la première épreuve écrite de 875 à 708. Pour le CAFEP, le nombre d'inscrits à la première épreuve passe de 212 à 187 et le nombre de présents à la première épreuve de 111 à 93. Quant au nombre de postes à pourvoir, il est resté relativement stable, avec 67 postes au CAPES et 10 au CAFEP.

Les deux épreuves écrites constituent une étape décisive pour les candidats puisque la barre d'admissibilité, fixée à 9/20 pour le CAPES et à 8/20 pour le CAFEP, permet à seulement 150 candidats (dont 9 de l'ENS) d'accéder aux épreuves orales du CAPES (auxquels s'ajoutent 15 candidats pour le CAFEP).

Dans ces conditions, il importe de rappeler quelques règles élémentaires de la dissertation. La mise en valeur des connaissances exige en effet le respect de conditions de forme. Après une introduction qui amène le sujet, présente une problématique et annonce le plan, l'argumentation est développée en deux ou trois parties, elles-mêmes divisées en deux ou trois sous-parties. Une conclusion permet de répondre à la question posée, voire de proposer une ouverture. Les caractéristiques des copies rendues par les candidats conduisent à apporter les précisions suivantes :

- Les titres des parties et sous-parties sont tolérés mais ne sont pas nécessaires si chaque étape est correctement annoncée (annonce claire du contenu de chaque partie en fin d'introduction ; annonce claire du contenu des sous-parties dans les lignes introductrices de chaque partie).
- Le respect des règles de l'expression écrite, notamment en matière d'orthographe ou de syntaxe, est une exigence que tout correcteur est en droit d'attendre de la part d'un candidat à un poste d'enseignant.
- Une copie de concours ne doit pas s'apparenter à un brouillon. Les ratures sont à proscrire. Des candidats qui se permettent de biffer des mots, des lignes et parfois des paragraphes complets semblent oublier qu'ils sont en concurrence pour un recrutement et que leur manque de rigueur à l'écrit risque de les empêcher d'accéder aux épreuves orales.
- Une bonne gestion du temps est essentielle. Des candidats manquent manifestement de temps, comme en témoignent de fréquents déséquilibres au détriment de la dernière partie du développement, des fins de dissertation rédigées à la va-vite et des conclusions bâclées.

Si les épreuves écrites jouent un rôle essentiel dans le recrutement, puisque seule une minorité de candidats accède à l'oral à l'issue de la délibération d'admissibilité, pour les candidats admissibles l'admission dépend surtout des résultats de l'oral. L'avance ou le retard relatif d'un candidat après les épreuves écrites sont à relativiser au vu des coefficients des deux types d'épreuves (6 pour l'oral, dont 3 pour la leçon, 2 pour le dossier et 1 pour les mathématiques, contre 4 pour la somme des deux épreuves écrites). Les résultats de cette année montrent que des candidats qui partent avec le handicap d'une moyenne d'écrit correspondant à la barre d'admissibilité sont néanmoins recrutés dès lors qu'ils font leurs

preuves à l'oral. Inversement, une moyenne de 14/20 à l'écrit ne garantit pas l'admission, comme l'illustre cette année l'échec de plusieurs candidats qui n'ont pas su faire valoir à l'oral les qualités que leurs résultats à l'écrit pouvaient laisser espérer. Les conseils donnés dans ce rapport pour la préparation des épreuves de leçon, de dossier et de mathématiques n'en revêtent que plus d'importance.

La moyenne générale (écrit + oral) des candidats qui ont passé toutes les épreuves s'établit à 9,58/20 pour le CAPES et à 8,42 pour le CAFEP. Pour le CAPES, les délibérations ont conduit à fixer la barre d'admission à 8,8/20 et à pourvoir tous les postes. La moyenne générale des admis au CAPES est de 10,99/20. Pour le CAFEP, la barre d'admission, fixée à 8,2, a permis de pourvoir 7 postes. La moyenne des candidats admis au CAFEP est de 9,84.

J'espère que les informations et conseils figurant dans ce rapport pourront être utiles aux futurs candidats. Je tiens aussi à remercier dans ce rapport divers acteurs qui ont largement contribué au bon déroulement de la session 2008 :

- Le Service interacadémique des examens et concours, dont l'assistance est indispensable tout au long du concours.
- L'administration et le personnel du Lycée Paul Valéry, qui a mis ses locaux à la disposition du jury pour les réunions préparatoires et pour les épreuves orales.
- La Sous-Direction du recrutement du Ministère de l'Education nationale, sur laquelle le président du jury a toujours pu s'appuyer. L'organisation d'un tel concours ne s'improvise pas et nécessite un travail qui s'étale sur l'ensemble de l'année. Cette présidence m'a notamment conduit à faire en permanence appel aux compétences de M. Régis Malige avant, pendant et après le concours.
- Les membres du jury, qui ont accepté de prendre leur part à cette tâche coûteuse en temps et en énergie. J'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui quittent le jury cette année.

J'adresse enfin tous mes encouragements aux candidats pour la session 2009.

Gilles JACOUD
Président du jury

STATISTIQUES DU CONCOURS

	SESSION 2007		SESSION 2008	
	CAPES externe	CAFEP	CAPES externe	CAFEP
POSTES	67	11	67	10
INSCRITS	1716 dont 5 ENS	212	1364 dont 9 ENS	187
PRESENTS Épreuve de Sciences économiques	869	111	708	93
Épreuve de Sciences sociales	843	109	678	87
ADMISSIBLES	151	14	141	15
Barre (/ 80)	38	34	36	32
Note sur 20	09,5	08,5	09	08
ADMIS	67	03	67	07
Barre (/200)	103	90	88	82
Note sur 20	10,30	09	08,8	08,2

ÉPREUVE ECRITE DE SCIENCES ECONOMIQUES

Membres du jury : Gildas APPERE, Maya BEAUVALLET, Yves-Jean BELOEIL-BENOIST, Anne CHATEAUNEUF-MALCLES, Ai-Thu DANG, Arnaud DESHAYES, Christine ERHEL, Pierre ETEOCLE, Sophie HARNAY, Gilles JACOUD, Jean-Noël KINTZLER, Christine LE CLAINCHE, Marc MONTOUSSE, Dominique MORIN, Virginie SAUGET, Catherine VEYER.

Rapporteur : Maya BEAUVALLET.

Sujet : Où commence et où s'achève l'intervention de l'Etat ?

Remarque générale sur l'épreuve :

704 candidats ont rendu une copie à l'épreuve de Sciences économiques du CAPES. La moyenne générale des présents est de 6,45 et la moyenne des admissibles de 11,19. La note la plus faible mise a été de 1/20 (sans compter les 4 copies blanches rendues), mais de 5/20 pour les admissibles et la note la plus élevée a été de 16/20 (4 copies).

92 candidats ont rendu une copie à l'épreuve de Sciences économiques du CAFEP, avec une moyenne de 5,63 (9,93 pour les admissibles). Les notes se sont étalées entre 1 (3 copies) et 16 (1 copie).

Le sujet posé était un sujet précis (les limites de l'action publique) dans une thématique générale très connue des candidats. Une des difficultés principales était donc la capacité des candidats à repérer les éléments qui permettaient de traiter directement le sujet sans réciter des éléments de manuels très généraux sur l'Etat. C'est donc cette capacité à réellement répondre à la question posée qui a été discriminante. On doit donc à nouveau inciter les candidats à réellement lire le sujet.

La deuxième remarque concerne les mécanismes élémentaires en Economie : il faut répéter qu'il ne suffit pas de nommer les concepts économiques, encore faut-il les expliquer, les utiliser et les illustrer. Trop nombreux sont les candidats qui utilisent les termes d'effet externe ou de monopole naturel ou de bien public sans les définir et les maîtriser. La moitié des copies ne définit pas le sens du mot « Etat ». Par ailleurs ces concepts servent à présenter des mécanismes et trop peu de copies font preuve d'un raisonnement économique : comment par exemple la présence d'effet externe est une limite ou non à l'efficacité des marchés et pourquoi et dans quelles conditions alors l'Etat peut intervenir, etc.

Par ailleurs le jury rappelle l'importance de l'articulation des théories et des faits. Sur le sujet de cette année, les exemples possibles étaient très nombreux et on devait impérativement illustrer et réfuter les théories économiques par les faits tirés de l'histoire économique.

Le corrigé présenté ici n'est qu'indicatif sur l'ensemble des éléments qui pouvaient être mobilisés pour traiter le sujet. Le jury a surtout tenu compte de la cohérence des copies, de la dynamique de la démonstration, des exemples mobilisés et de la clarification des concepts et des outils économiques utilisés dans les copies.

Introduction

Actualité du sujet : L'actualité du sujet était riche, de la revue générale des politiques publiques, à la modernisation de l'Etat, au rapport Attali, etc.

Définition de l'Etat : Le sujet traite uniquement de l'Etat, néanmoins dans les frontières de son intervention il fallait bien entendu distinguer son action de celle de la sécurité sociale ou de celle des collectivités locales, et des pouvoirs publics dans l'ensemble.

Les contours du sujet :

- Aspects théoriques : selon la théorie économique quelles sont les justifications et les limites de l'intervention publique ?

- Aspects empiriques : décrire les frontières de l'intervention publique, en France au moins, et dans les pays de l'OCDE en général. La copie ne devait pas en rester à une question de cours théorique : chaque mécanisme théorique doit être illustré en Sciences économiques. C'est une remarque générale en Sciences économiques qui n'est pas spécifique au sujet : on ne peut pas traiter un sujet de sciences économiques sans articuler les théories et les faits.

- Niveau, degré et intensité : il fallait bien distinguer les outils de l'intervention publique, par exemple la nationalisation, la réglementation et la régulation. Le sujet pose également la question du degré de l'intervention (définir les règles, intervenir *ex ante* ou *ex post*) et de son niveau (distinguer Etat, Sécurité sociale, collectivités, Europe, etc.).

La question est celle des liens qu'entretient l'Etat avec les autres institutions : le marché bien entendu mais également la famille ou les institutions internationales. L'Etat peut intervenir *ex ante* en définissant les règles (de propriété, les lois de la concurrence, etc.) pendant le processus économique (entreprises publiques, services publics, etc.) ou *ex post* (redistribution par exemple). L'intervention de l'Etat détermine le marché (définition de droits de propriété et des règles), l'encadre (politique de la concurrence), le complète (principe de subsidiarité), etc. La question est donc celle des frontières, du moment, des outils, du degré de l'intervention publique. L'enjeu est celui de l'efficacité et de l'efficacité de l'intervention publique.

Différents plans étaient possibles sur un tel sujet et les candidats en ont proposé de nombreux. L'essentiel était de couvrir l'ensemble du sujet, tout en évitant les redites et surtout de mettre en évidence une dynamique au service d'une démonstration. Néanmoins, certains plans ne permettaient pas de traiter le sujet. On peut regretter par exemple les plans séparant dans une première partie la théorie et dans une seconde partie les faits, l'intérêt du sujet est bien dans la confrontation des théories et des faits. De même, le plan traitant les trois fonctions de Musgrave ne permettait pas d'exposer une dynamique de plan

I. Quel objectif pour quel domaine d'intervention ? L'opposition traditionnelle entre Etat minimaliste et Etat interventionniste s'articule autour de l'opposition entre le principe de subsidiarité et le bien-être social

La théorie économique se structure de manière traditionnelle dans une opposition autour des champs d'intervention de l'Etat. Dans *La Théorie des finances publiques*¹, Richard Musgrave propose une typologie, désormais traditionnelle, des trois « fonctions » principales de l'Etat : allocation des ressources, répartition et stabilisation (la définition des fonctions était attendue).

¹ Musgrave, R. A. (1959), *La Théorie des finances publiques*, New York, Mc Graw-Hill.

A. Le principe de subsidiarité

Pour Adam Smith², l'Etat a une action résiduelle, en réponse aux défaillances du marché. La subsidiarité ici, signifie que l'Etat ne fait que ce que l'initiative individuelle ne saurait prendre en charge : les domaines de la sécurité extérieure et intérieure (armée, police, justice) et celui des services collectifs d'intérêt public. Adam Smith considère deux types de services collectifs: les infrastructures et l'éducation.

Plus généralement, dans la théorie économique, l'intervention de l'Etat dans l'allocation des ressources se justifie, au nom du principe de subsidiarité, dans cinq situations (dans ces cinq cas, une définition précise, l'explication du mécanisme et un exemple empirique étaient attendus).

- Régler le jeu du marché (barrières à l'entrée), c'est la fonction de justice et fondement de la politique de la concurrence.
- La présence de rendements croissants dans la production.
- Externalités positives ou négatives. Néanmoins Coase montre qu'en cas d'externalités, l'intervention de l'Etat n'est pas justifiée si les coûts de transaction sont faibles.
- Biens collectifs purs.
- L'information imparfaite et des marchés incomplets (marché de l'assurance).

Dans cette sous-partie, pouvaient également être mobilisées les théories de la croissance endogène.

L'exemple de l'assurance permettait une transition vers la redistribution.

B. Le bien-être

Samuelson et le bien-être collectif : la fonction essentielle de l'Etat est la production des biens collectifs mais l'objectif de l'Etat est de maximiser la fonction de bien-être social.

- Un cas d'intervention de l'Etat dans l'allocation des ressources relève de cet objectif et non du principe de subsidiarité : les biens tutélaires.
- Théorèmes du bien-être : rappel de l'équivalence, sous conditions, entre concurrence et planificateur.
- La maximisation du bien-être social fonde la fonction de répartition et celle de stabilisation.
- G. Esping-Andersen distingue en 1990³ trois types principaux d'Etat-Providence (*définition des trois modèles et exemples*) : le modèle libéral (logique de l'assistance, politique ciblée, rôle du marché et de la famille), le modèle conservateur (bismarckien, assurantiel, corporations) et le modèle social-démocrate (beveridgien et politique actives).
- Quelques éléments sur les politiques de stabilisation (budgétaires et monétaires mais attention aux digressions : pas de IS-LM, le sujet n'est pas l'efficacité des politiques économiques) : pourquoi stabiliser le cycle et comment le faire ? Ce dernier élément

² Smith, A. (1776), *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*.

³ Esping-Andersen G. (1990), *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Polity Press, Cambridge.

pouvait faire l'objet d'une sous-partie et d'un développement plus long sur la recherche de l'équilibre, cycle économique et cycle politique

Etaient également attendus des éléments factuels et comparatifs : évolution des dépenses, leur structure, la part des prestations sociales, etc.

II. Quels degrés et quels outils pour l'intervention de l'Etat : le débat renouvelé depuis les années 90 autour de l'opposition entre régulation et intervention directe

A. Etat, collectivités locales ou Régions, le niveau d'intervention de l'Etat

Quelle est la répartition optimale des prérogatives entre les différents niveaux de gouvernement : local, régional, national et supranational : principe de subsidiarité qui régit les relations entre le gouvernement fédéral et les Länders en Allemagne ou encore les relations entre l'Union européenne et les Etats membres dans le domaine des compétences partagées.

- Tiebout 1956⁴ : par un mécanisme de concurrence entre les collectivités analogue à celui que les entreprises connaissent sur le marché, la production de biens publics au niveau local permet d'assurer une plus grande efficacité qu'au niveau national ou fédéral.
- Mais la concurrence qui s'exerce entre les collectivités peut aussi prendre la forme d'une concurrence fiscale et être source d'effets pervers.
- La fonction de redistribution ne peut être que partiellement déléguée par l'Etat central aux collectivités. De même pour la fonction de stabilisation (choc asymétrique).

Les candidats pouvaient faire appel à des éléments d'histoire de la décentralisation, de la déconcentration, de la construction européenne.

B. Régulation ou intervention directe

Intervention publique ne signifie pas nécessairement production publique. L'intervention de l'Etat peut être directe (services publics, emplois publics, entreprises publiques) ou la production peut être externalisée auprès d'entreprises privées mais le financement et/ou la distribution du bien est assurée par la puissance publique (par exemple le ramassage des ordures) ou encore simplement réglementée et régulée.

Définitions : la réglementation est (Xavier Greffe⁵) l'« intervention de l'Etat sur les modalités de fonctionnement du marché (contrôle de l'entrée, des prix ou des quantités), des entreprises (contrôle des taux de profit ou des fonctions de production) ou des consommateurs ». La régulation : un anglicisme qui désigne le fait pour les pouvoirs publics d'organiser la concurrence dans certains secteurs tout en tenant compte d'objectifs de service public et universel.

- La législation communautaire (politique de la concurrence).
- Dans le cas de monopoles naturels, trois types de réglementation: une réglementation des prix, des profits ou des quantités (tarification, dite de Ramsey-Boiteux).

⁴ Tiebout C. (1956), « A Pure Theory of Local Expenditure », *Journal of Political Economy*, 64, pp. 416-24.

⁵ Greffe X. (1997), *Economie des politiques publiques*, 2^e édition, Dalloz, Paris.

- Laffont et Tirole⁶ distinguent le contrôle externe et le contrôle interne pour caractériser les différentes entreprises plus ou moins régulées. Les inconvénients de la production interne sont : désincitation à investir et à fournir l'effort nécessaire, absence de la menace de faillite et absence d'objectif précis, mode d'appréciation de la qualité des services publics rendus, etc. Inversement les avantages résident dans la centralisation qui évite les conflits et dans le fait que l'objectif social que le gouvernement accomplit est un objectif complexe difficile à contracter.
- La mise en place d'autorités de régulation indépendantes du pouvoir politique.
- Les limites rencontrées par la régulation : les limites internes (coût de la régulation, indépendance des instances de régulation vis-à-vis du pouvoir politique et des opérateurs du marché régulé, contraintes informationnelles) et les effets pervers (exemples, électricité ou transports), *les contraintes informationnelles*.
- Importance des droits et des règles de propriété et de l'équilibre institutionnel, lien démocratie croissance, etc.

Conclusion : sur l'organisation interne de l'Etat (bureaucratie) ou sur la crise financière et la régulation internationale.

⁶ Laffont J.J. et Tirole J. (1993), *A Theory of Incentives in Procurement and Regulation*, MIT Press.

ÉPREUVE ECRITE DE SCIENCES SOCIALES

Membres du jury : Céline BERAUD, Catherine BRUET, Elisabeth CARRARA, François CHASSETUILLIER, Elise DECOSNE, Philippe DEUBEL, Marie-Lise FOSSE, Karine FOURNIER, Matthias KNOL, Olivier MAZADE, René REVOL.

Rapporteurs : Philippe DEUBEL, Olivier MAZADE.

Sujet : Le travail est il toujours une valeur fondamentale ?

Introduction

La centralité du travail dans la société apparaît pour beaucoup comme un paradoxe car la formidable élévation de la productivité pendant les « trente glorieuses » aurait pu nous permettre de nous « libérer » du travail pour d'autres activités (politique, citoyenne, culture, paresse, etc.). De fait, le temps de travail a considérablement diminué. Pourtant, si l'on en juge l'élection présidentielle de 2007, le travail est toujours associé à la cohésion de la société et à la justice sociale. Il reste le pilier de la société. Comment comprendre une telle place du travail au point de ne pouvoir s'en passer ?

Des auteurs ont souligné que le travail n'était pas « naturel » et qu'en conséquence il était une « invention ». Le travail n'a pas toujours existé. Il n'existe pas dans les sociétés primitives. Dans l'Antiquité et au Moyen Age, le travail est réservé aux esclaves ou aux serfs. Dans la société d'Ordres qui prévaut jusqu'à la Révolution française, la Noblesse et le Clergé ne travaillent pas. Cette activité est celle du Tiers Etat.

Si « Travailler n'est pas naturel » (*Revue du MAUSS*, 2001), peut-on envisager une érosion de la valeur travail comme principe d'identification et de valorisation de masse, et du travail lui-même en tant qu'activité individuelle et collective parmi d'autres ?

I. Le travail est devenu central

A. Un facteur de production et d'intégration sociale

Ce sont les économistes classiques (Smith, Ricardo) qui, les premiers, font du travail le centre de l'économie et de la société. La cause de la « richesse des nations » n'est pas l'accumulation d'or comme le pensaient les mercantilistes (théorie de la balance commerciale), ni la terre comme le soutenaient les physiocrates, mais le travail, unique source de production de richesse. Le travail est un facteur de production et de constitution du capital (travail stocké). C'est par la division du travail, et donc l'élargissement de la sphère du travail à l'ensemble d'une société, que l'on peut améliorer son efficacité productive. Cela passe par l'organisation d'un marché où s'échangent les demandes et les offres de travail. Le travail, tout en devenant la référence centrale, devient abstrait dans la mesure où le temps de travail est l'étalon de mesure des marchandises. Cependant, le travail n'est pas une valeur mais plutôt un moyen au service d'une fin, la richesse du Prince et de la nation.

E. Durkheim (1858/1917) montre qu'au-delà de la fonction économique d'accroissement des richesses (qu'il qualifie de secondaire), la division du travail est un facteur d'intégration sociale. La division du travail modifie le lien social et crée une interdépendance généralisée à l'échelle de la société. C'est par le travail que les individus s'intègrent au tout de la société.

Le travail est également un facteur d'intégration communautaire car les individus s'intègrent dans des collectifs de travail (atelier, équipe, service, syndicat). En effet, la coopération dans le travail est un impératif et repose sur la production de règles qui sont autant d'éléments d'intégration.

B. Un pilier de la citoyenneté

Ensuite, le travail a été progressivement associé à la citoyenneté. Il devient synonyme de liberté et d'égalité. Dans les sociétés du Moyen Age, la citoyenneté est limitée à ceux qui sont affranchis du travail. La liberté repose en fin de compte sur l'asservissement de la majorité, sur l'inégalité, ce que ne permet plus la société démocratique. En effet, dans une société qui proclame l'égalité de tous devant la loi, quel est le moyen qui permet d'être à la fois libre et égal, d'être autonome, de ne pas dépendre d'autres personnes ?

Socialistes et libéraux ne divergent pas dans ce domaine : le travail est associé à la fin des tutelles (esclavage, servage, corporation) et donc à la liberté. Etant rétribués selon leur contribution à l'édification de la société, les travailleurs ont un traitement « égal. » La différence entre libéraux et socialistes vient du moyen de parvenir à une société de travail : le marché autorégulateur qui propose un prix du travail permettant d'intégrer tous les offreurs pour les uns ; la nécessaire intervention de l'Etat (ou de la coopération ouvrière) pour assurer le plein emploi pour les autres.

C. Un élément de l'identité sociale et de sécurité existentielle

Le travail exprime l'opposition de l'homme à la nature. Pour le philosophe Hegel, le travail est une activité spirituelle par laquelle l'homme transforme la nature et se transforme lui-même. K. Marx ajoutera que le travail est l'actualisation permanente et collective des potentialités créatrices de tous.

Complétons en disant que le travail est le moyen socialement efficace d'échapper aux vices de l'oisiveté et du désœuvrement. Le travail est une instance de socialisation car les individus font l'expérience de la contrainte et de la coopération favorable à l'intériorisation des règles et à la structuration du soi. On peut même aller jusqu'à dire que l'environnement de travail est un des (derniers) domaines où la prégnance de la règle est forte.

La sécurité sociale et existentielle s'est construite sur le travail. Au début de la Révolution industrielle, le contrat de travail était un contrat de louage de service par lequel une quantité de travail était échangée contre une rémunération. Progressivement, le contrat de travail s'est enrichi de droits sociaux qui consistent à subvenir partiellement aux besoins des personnes quand le travail est absent (assurances accident du travail, retraite, maladie, maternité, veuvage). La qualité de ses protections est assise sur le travail par le mécanisme des cotisations sociales.

II. La mise en cause de la valeur travail

A. La crise de l'emploi

Le chômage et la précarité (CDD, intérim) mettent en cause l'aspect protecteur du travail. Il devient moins possible de fonder un système de protection sociale sur le travail à partir du moment où des personnes ne cotisent pas ou pas assez. Plus généralement, c'est le salariat qui

s'effrite car même ceux qui ont un emploi n'ont plus assez de garanties sur le futur, ce que Robert Castel appelle la « déstabilisation des stables ».

Les diverses pressions sur les salariés qui se traduisent par une intensification du travail, le blocage de l'évolution des rémunérations, la montée des plans sociaux ont tendance à faire apparaître le travail comme un simple facteur de production adaptable aux contraintes économiques. Certains pays comme les Etats-Unis ou le Royaume-Uni n'ont pas hésité à sacrifier l'emploi pour sauver le travail, c'est-à-dire à réduire les garanties et les protections associées au travail pour diminuer les coûts et accroître la flexibilité. Dans ces conditions, le travail flexible ne peut assurer ses fonctions d'intégration sociale et de réalisation de soi. Au contraire il peut être facteur de morbidité sociale (suicide, maladie, dépression). La montée des « travailleurs pauvres » met en évidence que le travail en lui-même n'est pas facteur d'intégration.

B. Le travail est moins central et moins important dans la vie des personnes

Le temps de travail n'est pas le plus important. Depuis mars 1848 et la loi sur la durée de travail limitée à 11 heures, le temps de travail a diminué. D'autres lois ont réglementé le temps de travail : juin 1906 (repos hebdomadaire), avril 1919 (journée à 8 heures), juin 1936 (les 40 heures par semaine et les deux semaines de congés payés), mai 1981 (cinquième semaine de congés payés et semaine à 39 heures), juin 2000 (les 35 heures). Un auteur comme Roger Sue (1994) établit un lien entre le temps dominant et la structure sociale. Lorsque les hommes passent l'essentiel de leur temps aux rites religieux, la hiérarchie est religieuse. Lorsque le temps vire à la guerre permanente – les « temps barbares » selon Veblen – la structure sociale est une hiérarchie d'Ordres avec au sommet la Noblesse. Pendant les révolutions industrielles, l'essentiel du temps est passé à la production et la structure est celle des classes sociales. Et il est normal que le travail soit au principe de constitution des identités et des groupes. Mais comment penser la structure sociale dans une société où le temps de travail ne représente que 15 % du temps de vie éveillé alors qu'il représentait environ 70 % vers 1850 ? Aujourd'hui, le temps dominant est hors travail (temps libre, études, retraite, loisirs). On ne pourrait plus continuer à faire du travail le centre de la société. Ainsi, les modes de vie, les identités, les représentations ne seraient plus construites dans le travail. C'est au contraire dans le temps libre que les modes de vie se construiraient.

Le travail revêt-il moins d'importance pour les personnes ? Les enquêtes par sondage iraient dans ce sens. La dénonciation du travail apparaît au grand jour en mai 68 (« pourquoi perdre sa vie à la gagner ? »). La valeur travail commencerait à régresser dès cette époque au profit d'autres valeurs et activités. Des enquêtes récentes analysent la hiérarchie des valeurs des Français. A la question « quels sont les domaines de la vie que vous jugez très importants ? », une enquête européenne montre que 88 % des français pensent que c'est la famille, 66 % le travail. Selon une étude de l'INSEE, 66 % des actifs français en emploi pensent que « le travail est assez important mais moins que d'autres choses », 25 % « très important mais autant que d'autres choses » Quand on demande aux enquêtés de classer parmi dix thèmes les trois « qui vous correspondent le mieux », pour près de 60 %, le travail ne figure pas parmi les thèmes importants. Seuls 7 % mentionnent le travail comme premier thème

La réduction du travail à un simple facteur de production flexible fait apparaître le caractère subordonné du travail, ce qui conforte les analyses de tous les auteurs qui pensent que le travail n'est qu'un moyen pour la reproduction des conditions d'existence, un lieu de souffrance et d'absence de liberté. Les sphères de liberté seraient l'action politique, citoyenne

et culturelle, domaines où il serait permis d'exercer les facultés de raison et de sociabilité. Pour un philosophe comme André Gorz, « un travail ne devient une activité autonome que s'il est auto-organisé de son développement, libre poursuite d'un but qu'il s'est lui-même donné. » Autant dire que cela ne concerne qu'une stricte minorité. Au contraire, le hors travail serait du temps « libre » où précisément les individus « s'auto-organiseraient » et se fixeraient « librement » des buts. La relativisation du travail est donc une bonne nouvelle qui devrait permettre de « réenchanter » les activités politiques, associatives, culturelles, etc.

III. Une analyse contestable

A. Le travail continue d'être central

L'importance du travail dans la vie des personnes ne dépend pas du temps qu'elles y consacrent. En effet, le travail s'est intensifié, pour partie à cause de la réduction volontaire du temps de travail. Ce qui signifie qu'il marque davantage les esprits et les identités qu'auparavant. Il a souvent été souligné qu'après le temps de travail, les personnes « travaillent » encore car elles continuent de penser à leur activité professionnelle. Le travail déborde le temps d'activité. Un psychiatre comme Christophe Dejours va jusqu'à dire que le travail se fait aussi quand on dort et qu'on en rêve.

Le travail est le pivot des modes de vie. Même s'il ne représente plus la totalité de la vie, il participe à la construction d'un équilibre entre les différents temps de vie (famille, loisirs, travail). Cela s'observe clairement lorsque disparaît le temps de travail. Le chômage entraîne une déstructuration des temps de vie. Le temps libre perd de son sens et la vie familiale s'en trouve perturbée.

B. Le temps libre : une utopie ?

Le temps hors travail se développe dans les années 30. Les analyses ont montré qu'il s'agissait d'un moment de « reconquête de soi » et de compensation du manque d'initiative et d'autonomie dans le travail industriel (chaîne). Pendant les « trente glorieuses », le loisir s'est « marchandisé ». Le temps hors travail est par définition un temps de consommation. Plus il augmente, plus la consommation prend une place dans la vie des personnes. Or la logique de la consommation est celle du besoin sans cesse aiguisé et sollicité, donc de la frustration. L'aliénation par la consommation est tout aussi prégnante que celle qui sévit en entreprise. Il est donc erroné d'associer hors travail et liberté. On peut penser également que ce temps de consommation accroît les inégalités, du moins leur visibilité, et que le temps de travail soustrait les personnes à la pression publicitaire (sous sa forme télévisuelle). Enfin, il apparaît assez utopique de croire que les individus qui ont plus de temps vont se cultiver et s'instruire davantage, participer aux activités politiques et associatives. Au contraire, le temps hors travail est plutôt celui où l'on se retrouve parmi des personnes de même caractéristiques socioculturelles, voire du repli communautaire. Le temps hors travail est donc celui d'une intensification de la sphère privée au détriment de l'espace public. Le plus grand lieu de brassage culturel et ethnique a été l'entreprise industrielle.

Enfin, faisons une remarque méthodologique. La saisie par questionnaire et sondage de ce qui est important pour les personnes ne donne pas d'indication sur les fonctions du travail et son rôle dans les identités. Spontanément, dans une échelle de préférences, il est normal de préférer les activités de loisir au travail. L'aspect structurant et socialisant du travail est largement infraconscient.

Conclusion

Même s'il ne représente plus la seule façon de vivre et que les individus s'investissent dans d'autres domaines, le travail reste l'expérience centrale à partir de laquelle se construit un mode de vie. Le travail remplit donc de nombreuses fonctions qui expliquent pourquoi il est difficile de penser une société sans lui et que les gouvernements s'évertuent à trouver des solutions qui permettent d'accroître la quantité de travail.

Bibliographie

- Askénazy P., 2004. *Les désordres du travail : enquête sur le nouveau productivisme*, Seuil.
- Baudelot C., Gollac M., 2003. *Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France*, Fayard.
- Dejours C., 2000. *Travail, usure mentale*, Bayard.
- Gollac M., Volkoff S., 2000. *Les conditions de travail*, La Découverte.
- Gorz A., 1991. *Métamorphoses du travail, quête de sens*, Galilée.
- Lallement M., 2007. *Le travail, une sociologie contemporaine*, Gallimard.
- Revue du MAUSS*, 2001, n° 18.
- Méda D., 1995. *Le travail. Une valeur en voie de disparition*, Aubier.
- Méda D. et al., 2006. « La place du travail dans les identités », *Economie et Statistique*, INSEE, n° 393-394.
- Rifkin J., 1996. *La fin du travail*, La découverte.
- Sue R., 1994. *Temps et ordre social*, PUF.

LES STATISTIQUES DE L'EPREUVE

A. Résultats du CAPES

La première observation à retenir est que le nombre des inscrits et des présents est significativement orienté à la baisse, et ceci particulièrement depuis les trois dernières sessions du concours. Le nombre d'inscrits était de 2094 en 2005, 2004 en 2006, 1716 en 2007 et 1355 en 2008. Le nombre de présents était de 1050 en 2005, 1024 en 2006, 848 en 2007 et 678 en 2008.

Comme l'année dernière, on constate que le niveau des candidats à l'écrit progresse, ce dont on ne peut que se féliciter une fois de plus. Le nombre de candidats baisse, mais ceux qui restent préparent le concours avec sérieux, ce qui constitue évidemment la meilleure façon d'entrer de manière positive dans le métier d'enseignant. La moyenne des admissibles est également orientée globalement à la hausse. Pour la session 2008, elle est de 10,77 (10,83 en 2007, 10,60 en 2006, 10,20 en 2005). Un autre point de satisfaction est que le nombre de bonnes copies continue à progresser : 11,5% des candidats présents obtiennent en 2008 une note supérieure ou égale à 11 (11 % en 2007, 8 % seulement pour les sessions 2005 et 2006 du concours).

NOTES	NOMBRE DE PRESENTS	NOMBRE D'ADMISSIBLES
Copie blanche	2	0
1	44	0
2	69	0
3	92	1
4	76	0
5	50	1
6	66	3
7	78	10
8	49	11
9	40	20
10	41	27
11	13	11
12	18	17
13	17	17
14	12	12
15	8	8
16	2	2
17 et plus	1	1

B. Résultats du CAFEP

Comme au CAPES, et c'est une tendance nouvelle par rapport à l'année dernière, le nombre de candidats diminue (187 inscrits et 57 présents en 2008, 212 inscrits et 109 présents en 2007). La moyenne des présents demeure inférieure à celle du CAPES (05,16), de même que la moyenne des admissibles (09,80). Ainsi qu'on l'a déjà fait observer, le nombre de bonnes copies est très faible au CAFEP, en diminution encore par rapport à la session 2007 du concours. Cette année, il n'y a que 10 copies qui atteignent ou dépassent la note 10, et il n'y a aucune copie supérieure à 13. Pour combler cet écart, on ne peut une fois de plus que recommander aux candidats du CAFEP d'intégrer les préparations au concours qui existent dans les différentes académies. En effet, sur les 187 inscrits, 26 seulement ont été enregistrés comme élèves de l'IUFM de première année.

NOTES	NOMBRE DE PRESENTS	NOMBRE D'ADMISSIBLES
1	7	0
2	11	0
3	13	0
4	8	0
5	12	0
6	10	0
7	9	1
8	4	2
9	3	3
10	5	4
11	3	3
12	2	2

RECOMMANDATIONS ET OBSERVATIONS GENERALES

A. Les attentes du jury

La première qualité d'un professeur demeurant la bonne maîtrise de la langue française, il est tout d'abord tout à fait indispensable que la copie soit bien écrite, à la fois du point de vue du style, de l'orthographe et aussi de la lisibilité. Les prestations des candidats défailants dans ce registre élémentaire de la communication écrite ont toujours été sanctionnés, même lorsque les copies témoignaient par ailleurs de connaissances indéniables.

Un autre point important est la qualité de l'argumentation : une dissertation, on ne le rappellera jamais assez, est une démonstration où on inscrit un raisonnement dans une progression d'ensemble, ce qui suppose que le plan soit clair, que les idées soient enchaînées entre elles et que cette démonstration s'appuie sur des exemples tirés de l'actualité économique et sociale ; cette dissertation suppose évidemment que soient rédigés une introduction, un développement cohérent et une conclusion.

Au-delà de la forme, la réussite à l'épreuve exige de solides connaissances factuelles et théoriques. A cet égard, beaucoup de candidats ont une culture historique tout à fait défailante, ce qui les conduit par exemple à affirmer que le travail est devenu une valeur centrale après 1945. Les éléments empiriques doivent être également assez précis. Sur un tel sujet, il est évident qu'il faut maîtriser dans les grandes lignes les mutations du travail à l'œuvre dans les sociétés que l'on qualifie parfois de post-industrielles. Enfin, les connaissances attendues ne sauraient se limiter à la citation des grands noms de la sociologie contemporaine : on attend des références précises sur le sujet (voir corrigé).

La sommation de ces attentes débouche sur l'élaboration d'un barème de correction qui, s'il n'est pas appliqué à la lettre, donne tout de même des pistes de correction aux évaluateurs. Ce barème est le suivant :

Copie hors-sujet	00 à 04
Copie mal structurée, sans connaissances	00 à 05
Copie bien structurée, sans connaissances	04 à 06
Copie mal structurée, avec quelques connaissances basiques	05 à 07
Copie mal structurée, avec des connaissances précises	07 à 09
Copie bien structurée avec des connaissances basiques et des éléments de réflexion sur le sujet	09 à 12
Copie bien structurée, avec une bonne maîtrise du sujet et des connaissances précises	12 et plus

B. Observations sur les prestations des candidats

Sur le plan de la forme tout d'abord, on peut dire que les candidats s'efforcent généralement de respecter les règles de la dissertation. Ceci dit, beaucoup d'introductions sont indigentes : on y trouve bon nombre de banalités en guise d'entrée en matière (entrée en matière où il s'agit plutôt d'exprimer sa culture personnelle), des définitions peu travaillées (la notion de valeur notamment) et une problématique qui n'apparaît pas vraiment. Les plans sont presque toujours construits en deux parties, les plus fréquents étant :

1. la valeur travail est remise en cause
 2. mais elle demeure centrale
- ou

1. la valeur travail est fondamentale
2. mais elle est remise en cause

Si de tels plans ne sont pas complètement sans intérêt, ils ne permettent quand même pas de répondre au sujet de façon complète et cohérente. Ils s'accompagnent bien souvent d'une conclusion qui n'est pas cohérente avec le développement proposé, et d'une absence de mise en perspective permettant de comprendre quand et pourquoi le travail est devenu une valeur fondamentale. Ils conduisent aussi fréquemment à des erreurs de logique, où la remise en cause de la valeur du travail est datée dans la première partie à partir des années 1980, alors que la deuxième partie fait appel à Weber ou à Durkheim pour nuancer le propos. De ce fait, les plans plus originaux, et notamment en trois parties bien choisies, ont été systématiquement valorisés.

Sur le plan du contenu ensuite, le point positif est que les copies témoignent de connaissances des analyses sociologiques : Durkheim, Weber et Marx ont été souvent cités (bien que concernant Marx un certain nombre de candidats affirment que pour celui-ci le travail n'est pas une valeur essentielle car il est source d'aliénation) et la thèse de Durkheim est plutôt bien exposée. Les auteurs les plus récents sont également mobilisés (Castel, Paugam, Meda, Rifkin, Gorz, Schnapper) et les évolutions du marché du travail sont bien connues, au risque souvent de trop développer ce point sans toujours le relier suffisamment au sujet. Les lacunes les plus fréquentes sont que la notion de valeur est rarement définie, que le travail est confondu avec le seul travail salarié, que le terme « toujours » n'a pas été pris en compte et que les copies comportent trop peu de données factuelles précises et surtout utilisées de manière pertinente. Ainsi, l'interprétation des effets de l'importance du chômage et de la précarité est parfois maladroite, perçue par les candidats comme le signe d'une perte de valeur du travail.

ÉPREUVE ORALE DE LEÇON

Membres du jury : Maya BEAUVALLET, Yves-Jean BELOEIL-BENOIST, Céline BERAUD, Ai-Thu DANG, Philippe DEUBEL, Christine ERHEL, Gilles JACOUD, Sophie HARNAY, Olivier MAZADE, René REVOL, Virginie SAUGET.

Les remarques et conseils méthodologiques formulés dans les rapports des années précédentes restent toujours d'actualité et sont largement rappelés dans les pages qui suivent.

REMARQUES GENERALES

Répartition des notes du CAPES

Notes	Nombre de candidats	Nombre d'admis
Absent	27	0
0	1	0
3	7	2
4	9	0
5	13	2
6	10	0
7	11	3
8	12	9
9	16	11
10	13	11
11	8	7
12	6	6
13	3	3
14	7	7
15	1	1
16	4	4
17	2	1

Si une faible note à la leçon a exceptionnellement pu suffire pour assurer l'admission de quelques candidats qui bénéficiaient d'une confortable avance à l'issue d'autres épreuves, une mauvaise leçon a généralement hypothéqué les chances de réussite au concours. Inversement, une bonne leçon tend à assurer la réussite au concours. Tous les candidats ayant obtenu une note supérieure à 10 à la leçon et ayant passé les autres épreuves orales ont été admis. Le tableau ci-dessus pourrait laisser supposer qu'une note de 11, voire de 17, n'a pas empêché l'échec. Mais il s'agit là de candidats qui, ayant passé parallèlement l'agrégation, ne sont pas allés jusqu'au bout des épreuves orales du CAPES lorsqu'ils ont appris leur réussite à l'agrégation.

La moyenne obtenue à la leçon par les candidats au CAPES qui ont passé l'épreuve est de 8,45. Elle s'élève à 10,45 pour les candidats qui ont été admis. L'écart-type est de 3,56 pour l'ensemble des candidats ayant passé la leçon et de 2,98 pour les candidats admis.

Répartition des notes du CAFEP

Notes	Nombre de candidats	Nombre d'admis
Absent	2	0
3	2	0
4	2	1
6	2	1
7	2	1
9	3	2
14	1	1
17	1	1

La moyenne obtenue à la leçon par les candidats au CAFEP qui ont passé l'épreuve est de 7,54. Elle s'élève à 9,43 pour les candidats qui ont été admis. L'écart-type est de 4,01 pour l'ensemble des candidats ayant passé la leçon et de 4,24 pour les candidats admis.

Déroulement et règles de l'épreuve

Après avoir tiré au sort un sujet, le candidat dispose d'un temps de préparation de trois heures, durant lequel il a accès aux ouvrages de la bibliothèque. Il peut y trouver les ouvrages essentiels pour traiter l'essentiel des sujets proposés. Ces sujets, dont des exemples figurent en annexe, sont soit à dominante économique ou sociologique, soit « transversaux » ou « mixtes ».

Au terme de sa préparation, le candidat est reçu dans la salle où se déroule l'épreuve. Il est alors invité à présenter son exposé, pendant au plus une demi-heure, devant une commission composée de trois membres du jury. Il ne peut être autorisé à dépasser cette durée de trente minutes pour des raisons d'égalité entre les candidats. Il n'est pas obligé d'utiliser tout son temps mais doit savoir qu'un exposé trop court est pénalisé. L'exposé est suivi d'un entretien d'une durée d'un quart d'heure, qui permet au jury :

- de revenir sur certains éléments développés au cours de l'exposé, de demander explications et approfondissements, de donner l'occasion au candidat de rectifier certaines erreurs ;
- de sonder, par des questions complémentaires et variées, les connaissances du candidat dans les différents champs constitutifs des Sciences économiques et sociales.

Le jury prend en compte, pour la notation, à la fois la qualité de l'exposé et la capacité du candidat à répondre correctement aux questions posées lors de l'entretien. Un exposé médiocre peut donc être partiellement rattrapé à l'occasion de l'entretien.

Par ailleurs, le jury tient compte du degré de difficulté du sujet aussi bien dans ses attentes que dans sa notation et aucun candidat ne peut, de ce fait, se considérer comme « défavorisé » par rapport aux autres.

ATTENTES DU JURY ET CONSEILS AUX CANDIDATS

Remarques générales

Cette épreuve s'inscrit dans le cadre d'un concours de recrutement de professeurs. A ce titre, le candidat doit respecter certaines normes de comportement et de présentation : la désinvolture réelle ou apparente nuit au candidat aussi bien dans les expressions, dans la tenue vestimentaire par trop décontractée ou dans la façon de s'adresser au jury

L'exposé

Une leçon d'oral se conçoit de la même façon qu'une dissertation et tous les sujets proposés par le jury invitent les candidats à construire une problématique, que la question soit explicite ou non. Le candidat ne doit tout d'abord pas perdre de vue que son exposé doit impérativement correspondre au sujet à traiter et que toute dérive sera sévèrement sanctionnée. Il est ici essentiel de lire très attentivement le libellé du sujet, dont chaque terme a été choisi par le jury : tous les mots ont leur importance et chacun d'eux, même simple en apparence, doit être questionné. C'est à cette condition que le candidat pourra à la fois cerner toute l'étendue du sujet, le délimiter et en percevoir les enjeux, mobiliser ses connaissances et sélectionner les ouvrages pertinents. De ce point de vue, il faut impérativement éviter de traiter un autre sujet que celui qui est proposé, par exemple en inversant la problématique induite par le sujet ou en opérant un glissement vers un sujet perçu comme approchant. Il faut également éviter, d'une part d'étendre le champ du sujet en intégrant à l'exposé des développements hors-sujet, d'autre part de restreindre abusivement le champ d'étude et de ne traiter qu'un aspect du sujet. Bien trop souvent, les candidats semblent s'être engouffrés dans une interprétation trop hâtive du sujet, ce qui les amène à proposer une approche « toute faite », qui n'est pas centrée sur le sujet. Trop souvent également, et alors que ce choix n'est pas justifié, la réflexion est limitée « à l'exemple de la France contemporaine ». La construction de l'exposé est également fondamentale : le plan doit découler logiquement de la problématique, éviter les redites, le catalogue, la juxtaposition de paragraphes sans aucun fil conducteur.

Sur le plan formel, l'exposé doit comporter une introduction, un développement en deux ou trois parties équilibrées, une conclusion. L'introduction et la conclusion ne doivent pas être négligées car elles jouent un rôle fondamental dont beaucoup de candidats ne semblent pas conscients. Très souvent, l'exposé commence par une longue introduction qui répond à des critères purement formels et se termine par une très brève conclusion qui se contente de reprendre rapidement l'ensemble des idées exposées sans apporter de réponse à la question posée. Quelques règles méritent, au vu de cette session et des précédentes, d'être rappelées.

Concernant l'introduction tout d'abord : l'amorce se doit de donner du sens à l'exposé en montrant l'intérêt du sujet et en donnant envie à l'auditoire d'être attentif au propos ; l'analyse des termes du sujet ne doit pas se résumer à la récitation d'une ou deux définitions mais doit permettre de donner de la cohérence et de déboucher sur une problématique ; la délimitation spatiale et temporelle ne doit pas seulement être annoncée mais justifiée ; l'annonce du plan doit être explicite mais il est inutile, à ce niveau, d'énoncer les sous-parties et paragraphes.

Concernant la conclusion, la reprise intégrale des titres des parties et sous-parties ne présente que peu d'intérêt et témoigne souvent d'une absence de réflexion globale sur le sujet au moment de la préparation. En effet, en toute logique, la conclusion se doit d'être un temps fort

de l'exposé puisque c'est le moment où le candidat apporte une réponse personnelle à la question posée, réponse qui est soutenue par l'argumentation développée au cours de l'exposé. Le jury insiste sur la nécessité d'apporter une réponse à la question : le candidat doit, après avoir analysé les différents arguments, être capable de donner un point de vue éclairé sur la question traitée et de prendre clairement position. D'un point de vue formel, il est souhaitable de respecter un certain équilibre entre le temps consacré à l'introduction et le temps consacré à la conclusion. Trop de candidats présentent des introductions insuffisamment concises et des conclusions d'une extrême pauvreté qui n'apportent rien à l'exposé et, surtout, n'apportent pas de réponse claire à la question posée.

Le développement constitue le cœur de l'exposé et doit impérativement présenter de la cohérence et se dérouler suivant un plan logique, progressif, en relation avec la problématique. Une argumentation de qualité et convaincante suppose non seulement que soient mobilisées des connaissances à la fois empiriques et théoriques solides, mais aussi qu'elles soient présentées de façon claire. En effet, même si la leçon ne peut être assimilée à un cours devant élèves, il n'en reste pas moins que le candidat doit se considérer en « situation d'enseignement » : le propos doit être clair en évitant le jargon ou, au contraire, des expressions familières. Le débit de parole ne doit pas être trop rapide, les notes prises pendant la préparation ne doivent surtout pas se constituer en discours écrit qui serait ensuite lu oralement, le tableau doit être utilisé judicieusement. Le jury insiste par ailleurs sur la nécessité de relier les théories aux faits et met en garde les candidats contre les exposés qui se transforment en un catalogue d'auteurs. On ne saurait trop leur conseiller, d'une part de se référer aux faits et aux chiffres pour présenter les situations que les analyses théoriques permettent ensuite d'éclairer, d'autre part d'explicitier les processus, mécanismes et canaux de transmission des phénomènes. C'est en ce sens qu'il faut comprendre la pénalisation des exposés trop courts : faute d'un temps suffisant le candidat reste nécessairement allusif et n'accorde pas à cette explicitation tout le soin nécessaire.

L'entretien

Les questions posées par le jury sont de difficultés graduées et s'inscrivent dans les différents champs constitutifs des Sciences économiques et sociales. Un bon moyen de s'y préparer avant le concours est d'explorer soigneusement les programmes, sans négliger option et spécialité en assimilant le vocabulaire qui y figure explicitement. Il faut également s'attendre à des questions sur les expressions employées pendant l'exposé et donc n'employer que celles que l'on maîtrise.

Le jury déplore en effet que certains candidats ne maîtrisent pas les notions fondamentales qu'un élève de lycée doit normalement avoir acquises à l'issue de son cursus de Sciences économiques et sociales et/ou se révèlent incapables de donner des ordres de grandeur pour les principaux agrégats et indicateurs permettant de caractériser les faits évoqués ou la situation économique et sociale du monde dans lequel ils vivent. Par ailleurs, il est vivement conseillé de répondre sans détours aux questions posées, de ne pas chercher à « biaiser » et à détourner la question, de répondre de façon claire et argumentée. Trop souvent, le jury est amené à faire remarquer au candidat qu'il ne répond pas à la question posée ou encore qu'il ne fait que reprendre ce qu'il a déjà dit au cours de l'exposé. Il déplore également le manque de rigueur et de précision dans l'expression orale et l'utilisation du tableau.

C'est ainsi que toute construction graphique doit préciser ce qui figure en abscisse et en ordonnée, ainsi que ce que représentent précisément les courbes. Cette attente concerne

également toutes les bases statistiques comme décile, espérance de vie etc. qui figurent d'ailleurs en annexe des programmes, et ne sont pas réservées à l'épreuve de mathématiques.

Sans tomber dans une érudition pointilliste on attend également une connaissance des principales données historiques. Situer même approximativement les auteurs cités peut éviter les plus grosses bévues. Les expressions caractéristiques des auteurs doivent également être connues.

D'une façon générale les candidats doivent bien comprendre que les épreuves portent sur les sciences économiques et sociales et qu'ils doivent s'efforcer d'acquérir les bases de la discipline qui ne fait pas partie de leur formation initiale. Là encore, les programmes qui définissent l'enseignement de la discipline seront leurs meilleurs guides.

ANNEXE

Exemples de sujets de leçon

- 1- Qu'est-ce qu'un pauvre ?
- 2- Taux de change et compétitivité des entreprises
- 3- La crise de la démocratie représentative
- 4- Quel bilan de l'intégration économique européenne ?
- 5- Pourquoi peut-on considérer Tocqueville comme un précurseur de la pensée sociologique ?
- 6- Existe-t-il des modèles de développement économique ?
- 7- Pourquoi vote-t-on ?
- 8- Minima sociaux et incitations financières au retour à l'emploi
- 9- Religion et développement
- 10- Les inégalités de revenu en France
- 11- Démocratie et développement
- 12- Existe-t-il des inégalités justes ?
- 13- La théorie du choix rationnel en sociologie
- 14- Systèmes de change et spéculation
- 15- Normes juridiques et normes sociales
- 16- Délocalisations et emplois dans les pays industrialisés
- 17- Le modèle français d'intégration est-il en crise ?
- 18- Comment les économistes mesurent-ils la pauvreté ?
- 19- Coûts et avantages de la mobilité sociale
- 20- Le libre-échange conduit-il à un accroissement des inégalités ?
- 21- La déviance peut-elle être envisagée comme un processus interactif ?
- 22- Le rôle des firmes multinationales dans le commerce mondial
- 23- Le patronat constitue-t-il une classe sociale ?
- 24- Les théories traditionnelles du commerce international expliquent-elles les échanges internationaux de nos jours ?
- 25- L'analyse sociologique du loisir
- 26- Désintermédiation et financement de l'économie
- 27- Comment expliquer la délinquance juvénile ?
- 28- Les taux d'intérêt, instruments de la politique monétaire ?
- 29- Peut-on parler de classes dominantes aujourd'hui ?
- 30- Taux d'intérêt et croissance
- 31- L'analyse sociologique de la consommation

- 32- La lutte contre l'inflation doit-elle être un objectif prioritaire de la politique monétaire ?
- 33- Peut-on opposer les sociologies de Boudon et de Bourdieu ?
- 34- Banques centrales et création monétaire
- 35- PCS et classes sociales
- 36- Le modèle IS-LM est-il encore pertinent aujourd'hui ?
- 37- Faut-il encore utiliser les PCS pour décrire et comprendre les pratiques sociales ?
- 38- Banques centrales et banques commerciales
- 39- Qu'est-ce qu'une classe sociale ?
- 40- Faut-il baisser les taux d'intérêt ?
- 41- Les rôles masculins et féminins
- 42- L'inflation est-elle un phénomène du passé ?
- 43- Qu'est-ce qu'une société post-industrielle ?
- 44- Le monétarisme est-il encore d'actualité ?
- 45- La place de l'individualisme méthodologique dans l'analyse sociologique
- 46- Quel est l'objectif de l'Etat ?
- 47- Explication et compréhension
- 48- L'évaluation des politiques publiques
- 49- Le vote est-il un acte rationnel ?
- 50- La réglementation publique des monopoles est-elle toujours justifiée ?
- 51- Y a-t-il une culture de masse ?
- 52- Faut-il réduire la dette publique ?
- 53- L'anomie
- 54- Les politiques publiques face au problème de l'endettement public
- 55- Qu'est-ce que le pouvoir ?
- 56- Quelle politique budgétaire pour la zone euro ?
- 57- Comment réduire les inégalités face à l'école ?
- 58- Les politiques économiques structurelles sont-elles complémentaires des politiques conjoncturelles ?
- 59- Y a-t-il un modèle social français ?
- 60- Politique environnementale et théorie économique
- 61- Mondialisation et uniformisation culturelle
- 62- Où en est la théorie du capital humain ?
- 63- Opinion publique et sondages
- 64- Le droit et les institutions expliquent-ils le développement économique ?
- 65- Qu'est-ce que la jeunesse ?
- 66- L'éducation doit-elle être gratuite ?
- 67- L'analyse sociologique de la pauvreté
- 68- La concurrence est-elle nécessaire à l'innovation ?
- 69- Le don
- 70- Innovation et croissance
- 71- La société française est-elle une société bloquée ?
- 72- La politique de la concurrence peut-elle encore être nationale ?
- 73- Médias et démocratie
- 74- La politique industrielle peut-elle produire des avantages comparatifs ?
- 75- Les violences urbaines constituent-elles des mouvements sociaux ?
- 76- La politique économique peut-elle constituer une arme contre les délocalisations ?
- 77- Y a-t-il un conflit des générations ?
- 78- Pourquoi déréglementer les professions réglementées ?
- 79- L'analyse sociologique du suicide

- 80- Les ententes entre entreprises sont-elles toujours défavorables aux consommateurs ?
- 81- Y a-t-il une culture dominante ?
- 82- Le rôle des prix dans une économie de marché
- 83- Le fonctionnalisme en sociologie
- 84- Quels sont les déterminants microéconomiques de l'investissement ?
- 85- Durkheim et la question du lien social
- 86- Dans quelle mesure le prix est-il un signal ?
- 87- La solidarité mécanique a-t-elle disparu des sociétés contemporaines ?
- 88- Qu'est-ce qu'un entrepreneur ?
- 89- Communautarisme et intégration sociale
- 90- Quel peut être le rôle de l'Etat dans la croissance économique ?
- 91- Le marché comme institution sociale
- 92- La stimulation de l'investissement suffit-elle à relancer la croissance économique ?
- 93- Comment expliquer l'abstention électorale ?
- 94- Politiques européennes et croissance économique
- 95- Les femmes et la politique
- 96- Les « Trente Glorieuses » méritent-elles bien leur nom ?
- 97- En quoi la sociologie a-t-elle une démarche scientifique ?
- 98- Innovation et cycles
- 99- L'analyse sociologique de la bureaucratie
- 100- Innovation et croissance économique
- 101- La banlieue est-elle un ghetto ?
- 102- Marchés financiers et croissance économique
- 103- Les démocraties contemporaines sont-elles dominées par la classe moyenne ?
- 104- Jusqu'où réglementer les marchés financiers aujourd'hui ?
- 105- L'opinion gouverne-t-elle le fonctionnement des démocraties contemporaines ?
- 106- Comment prévenir les crises financières et leurs conséquences ?
- 107- Le conflit est-il nécessaire à la vie économique et sociale ?
- 108- La globalisation financière : atouts et risques
- 109- Peut-on parler de « nouveaux mouvements sociaux » ?
- 110- Endettement et développement économique
- 111- Individualisme et lien social
- 112- L'offre de travail des femmes est-elle spécifique ?
- 113- Qu'est-ce qui rend possible l'action collective ?
- 114- Ressources naturelles et croissance
- 115- Est-ce la fin des syndicats ?
- 116- Les déterminants de l'épargne
- 117- Qu'est-ce que le lien social ?
- 118- Epargne et cycle de vie
- 119- Culture et distinction
- 120- Salaire minimum et emploi
- 121- Qu'est-ce qu'un mouvement social ?
- 122- Le chômage est-il volontaire ?
- 123- Travail et identité au travail
- 124- Politiques sociales et offre de travail
- 125- Le taylorisme est-il dépassé ?
- 126- Chômage et politiques macroéconomiques
- 127- Le pouvoir dans l'entreprise
- 128- Quel rôle pour les politiques de l'emploi ?
- 129- Peut-on parler d'une crise des identités sociales ?

- 130-L'éducation constitue-t-elle un choix économique ?
- 131-L'âge est-il une variable sociologique pertinente ?
- 132-Age et marché du travail
- 135-La socialisation n'est-elle qu'une transmission culturelle ?
- 136-Est-il nécessaire d'augmenter les taux d'emploi en Europe ?
- 137-La sociologie est-elle essentiellement d'inspiration déterministe ?
- 138-Qualification et emploi
- 139-La rationalisation des activités sociales est-elle une tendance irréversible des sociétés modernes ?
- 140-Productivité et emploi
- 141-Qu'est-ce qu'une profession ?
- 142-Coût du travail et emploi
- 143-La famille est-elle encore une institution ?
- 144-Organisation du travail et compétitivité
- 145-Peut-on parler d'un retour du religieux ?
- 146-Le taux de change est-il un instrument d'action économique efficace ?
- 147-La déviance n'est-elle qu'une transgression des normes ?
- 148-Les zones intégrées économiquement sont-elles favorables à la croissance mondiale ?
- 149-Les comportements sociaux sont-ils rationnels ?
- 150-Formation et chômage
- 151-L'école est-elle juste ?
- 152-Comment réformer les systèmes de retraite ?
- 153-Ecole et mobilité sociale
- 154-Faut-il épargner pour investir ?
- 155-A quoi sert la sociologie ?
- 156-Incertitude et comportement des agents économiques
- 157-Genre et travail
- 158-Le salaire est-il le prix du travail ?
- 159-La macroéconomie keynésienne est-elle toujours d'actualité ?
- 160-La sociologie est-elle la science des faits sociaux ?
- 161-Sociologie et économie : deux sciences différentes ?
- 162-Y a-t-il encore des ouvriers ?
- 163-Comment expliquer les inégalités hommes-femmes ?
- 164-Les classes sociales sont-elles de retour ?

ÉPREUVE ORALE DE DOSSIER

Membres du jury : Catherine BRUET, Elisabeth CARRARA, François CHASSETUILLIER, Elise DECOSNE, Arnaud DESHAYES, Marie-Lise FOSSE, Jean-Noël KINTZLER, Marc MONTOUSSE, Dominique MORIN, Catherine VEYER.

Rapporteur : Marie-Lise FOSSE

I. Statistiques de l'épreuve

Répartition des notes

Note	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	T
Présents	1	6	11	7	21	10	18	6	5	5	13	7	6	6	6	3	1	4	2	1	139
Admis	0	1	1	2	5	3	8	2	4	2	7	7	5	5	6	2	0	4	2	1	67

Sur 165 candidats admissibles, 139 étaient présents à l'épreuve orale de dossier. La moyenne pour l'ensemble des candidats présents s'établit à 8,50, soit moins qu'en 2007 (8,93). 53 % des candidats ont obtenu 7 ou moins de 7 et 38,8 % des présents ont obtenu 10 ou plus. Ces résultats montrent un certain fléchissement par rapport à l'année précédente. Si certains candidats ont réalisé d'excellentes prestations, d'autres n'ont pas évité les écueils classiques qui interdisent l'obtention de notes convenables. Il ne semble donc pas inutile de rappeler les exigences inhérentes à l'épreuve.

II. Déroulement de l'épreuve

Les candidats disposent de deux heures pour préparer l'épreuve. La durée de l'épreuve est de 40 minutes et se décompose en deux temps : un exposé de 20 minutes suivi d'un entretien de 20 minutes, dont 15 minutes réservées aux questions sur l'exposé et 5 minutes réservées à une question portant sur le système éducatif. La pondération retenue des différents éléments est la suivante : 10 points pour l'exposé proprement dit, 8 points pour l'entretien et 2 points pour la question sur le système éducatif.

III. Attentes et recommandations

L'épreuve sur dossier est une épreuve exigeante qui nécessite une appropriation réelle des programmes ainsi qu'une réflexion pertinente sur la façon de les mettre en œuvre pour les différents niveaux de classe. Outre la parfaite maîtrise des contenus à transmettre, la prestation du candidat doit attester de son aptitude à faire acquérir aux élèves « les savoir-faire exigibles » inscrits dans les programmes. Le candidat devra avoir réfléchi à la diversité des pratiques possibles selon qu'il s'agit d'un cours ou d'un TD, ainsi qu'aux liens logiques que doivent entretenir ces deux types de séances pour le traitement d'un même thème. De même, le candidat devra avoir une vision claire des articulations qui prévalent entre enseignement obligatoire et enseignement optionnel en classe de première, de celles qui prévalent entre enseignement obligatoire et enseignement de spécialité en classe de terminale, et de celles qui existent entre différents niveaux de classe. Enfin, le candidat devra s'être interrogé sur la

place de l'évaluation ainsi que sur les modalités qu'elle peut prendre selon les phases d'apprentissage et les classes concernées. De façon à éviter tout discours généraliste, le candidat est invité à rendre compte de sa capacité à intégrer de façon cohérente l'ensemble de ces attentes dans le cadre d'un sujet précis portant sur un thème du programme. Pour permettre un traitement concret du sujet, le candidat dispose d'un dossier documentaire de 10 pages comportant, le plus souvent, le rappel des instructions officielles, des extraits de manuels ainsi que des documents de « première main ».

L'exposé

L'exposé doit être structuré par un plan clair, lequel est inscrit au tableau. L'intitulé ne mérite pas d'y être repris, le jury en ayant connaissance. Dans la mesure où le libellé du dossier propose un questionnement précis sur un thème des programmes, les plans généralistes, transposables à n'importe quel sujet, ne sont pas recevables. Le plan adopté doit montrer une réelle réflexion sur le sujet.

En introduction de son exposé, il est conseillé au candidat de définir correctement les termes du sujet, de situer le thème étudié dans les programmes, de préciser les objectifs de savoir et de savoir-faire qui en découlent, et de retenir un plan à même de refléter la démarche pédagogique adoptée. Il n'est pas acceptable qu'un candidat ne définisse pas les notions du sujet.

Organisé selon une logique démonstrative, le propos doit attester d'une réelle aptitude du candidat à mettre en œuvre, sur le thème proposé, un enseignement de qualité dans les classes (mobilisation de connaissances claires, rigoureuses scientifiquement, mais accessibles à des élèves de lycée, choix de problématiques pertinentes, exploitation de documents adaptés, proposition d'exercices diversifiés et d'évaluations conformes aux objectifs, prise en compte des articulations possibles entre différents points du programme, entre cours et TD ...). Pour ce faire, il est attendu que le candidat mobilise le dossier documentaire avec opportunité, sans sombrer dans le travers de la paraphrase. De fait, l'ordre des documents ne constitue nullement le reflet d'un plan qui serait souhaité.

D'un point de vue formel, le jury attend une bonne maîtrise de la langue et les abréviations (prof, bac...) ne sont pas tolérées. La majorité des candidats réalisent leur exposé dans le temps imparti, mais il est assez fréquent que se manifeste un déséquilibre entre les parties, la deuxième partie étant traitée dans ce cas trop rapidement. Trop souvent également, la conclusion se limite à une reprise des éléments développés auparavant sans fournir un réel apport. La présentation orale doit également être soignée : le candidat doit montrer son aptitude à la communication en évitant de lire ses notes de façon continue et en n'adoptant pas une posture trop figée.

L'entretien

Les questions visent tout aussi bien à préciser des points de l'exposé qu'à aborder des aspects du dossier négligés par le candidat. Elles permettent, notamment, au jury de s'assurer de la parfaite maîtrise par le candidat des savoirs et savoir-faire de base. Les candidats doivent savoir définir les notions essentielles figurant dans les programmes, savoir réaliser des calculs élémentaires liés aux « savoir-faire applicables à des données quantitatives » listés dans les programmes et tracer des courbes et schémas simples. Il s'agit d'une phase importante de l'épreuve. Il est donc inadmissible de voir certains candidats développer des stratégies

d'évitement en formulant des réponses volontairement longues et inadaptées. Du reste, de telles situations conduisent mécaniquement à la pénalisation du candidat puisque la réactivité, la pertinence et la précision, compétences requises pour enseigner, ne peuvent être établies.

Question sur le système éducatif

Cinq minutes avant la fin de l'épreuve, le candidat est invité à traiter une question portant sur le système éducatif. En tant que futur enseignant, il est nécessaire que le candidat ait une connaissance minimale de ses obligations, de ses droits, mais aussi du fonctionnement du système éducatif et des valeurs qui orientent son action. La plupart des candidats préparent sérieusement cette question, mais ils ont rarement réfléchi aux enjeux. Il leur est recommandé de s'informer sur les dispositifs récents (on attend notamment des candidats qu'ils connaissent l'existence de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005). A titre d'exemples, figurent ci-dessous les questions posées au cours de la session 2008 :

1. Les missions et les compétences de l'enseignant
2. Le rôle de l'inspection
3. L'évaluation des enseignants
4. Le rôle du professeur principal
5. L'établissement et son projet
6. Le conseil d'administration
7. Le conseil pédagogique
8. Le conseil de classe
9. L'orientation au lycée
10. L'orientation post-bac pour les élèves de ES
11. Place et rôle des parents d'élèves
12. Les délégués des élèves
13. La vie lycéenne
14. La laïcité à l'école
15. L'obligation de neutralité
16. Le B2i
17. Le socle commun de connaissances et compétences
18. L'éducation prioritaire

<i><u>CAPES EXTERNE ET CAFEP DE</u></i> SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Session 2008

Épreuve sur dossier

Sujet : Comment traiter les mécanismes de la création monétaire en classe de première.

Note : Les extraits de manuels qui sont mis à votre disposition ne permettent pas de porter un jugement général sur les ouvrages d'où ils sont tirés. On évitera donc soigneusement ce type de jugement dans l'exposé.

Ce dossier comporte 5 documents

Document n°1

Source : Extraits des programmes d'enseignement de Sciences économiques et sociales de la classe de Première, Arrêté du 5 juin 2001, BO n° 28 du 12 juillet 2001.

Document n°2

Source : Site de la Banque de France, Extrait du Discours des autorités de la Banque, Année 2006

<http://www.banque-france.fr/fr/instit/telechar/discours/061109.pdf>

Document n°3

Source : Site de la Banque de France, BCE Bulletin mensuel, Mars 2008, page 22

<http://www.banque-france.fr/fr/eurosystelnomot/bce/bm032008.pdf>

Document n°4

Source : Sciences économiques et sociales, Première, Manuel, Hatier 2007, pages 67 à 69

Document n°5

Source : Sciences économiques et sociales, Première, Manuel, Bordas 2004, page 64

Document n°1

Source : Extraits des programmes d'enseignement de Sciences économiques et sociales de la classe de Première, Arrêté du 5 juin 2001, BO n° 28 du 12 juillet 2001.

II - Programme

THÈMES DU PROGRAMME	NOTIONS QUE LES ÉLÈVES DOIVENT CONNAÎTRE ET SAVOIR UTILISER
1. Les activités économiques et sociales	
1.1 Les activités économiques	
- Une représentation du fonctionnement de l'économie	
- Le financement de l'économie	
L'équilibre financier des agents	Capacité, besoin de financement
Financement intermédié et financement de marché	Autofinancement, crédit Actions, obligations
Formes et fonctions de la monnaie	Taux d'intérêt
Création monétaire	Monnaie fiduciaire, monnaie scripturale

III - Indications complémentaires

III. 2 Les activités économiques et sociales

III. 2. 1 Les activités économiques (Durée indicative : 6 semaines)

Le financement de l'économie

L'étude de ce thème est nécessaire à la cohérence de la présentation des mécanismes fondamentaux.

- **L'équilibre financier des agents**

L'étude du financement de l'économie sera facilitée par le recours à une présentation comptable simple permettant d'analyser la limitation des ressources face aux emplois. Les applications au budget d'un ménage ou au compte d'exploitation d'une entreprise pourront amener les élèves à réfléchir sur les moyens de desserrer les contraintes financières ou de s'y adapter. Dans une optique de stocks, la situation patrimoniale pourra également être envisagée : il sera alors possible d'illustrer par des exemples l'importance des distinctions entre actif et passif, actif brut et actif net. L'objectif sera de montrer comment peuvent s'ajuster créances et dettes.

- **Financement intermédié et financement de marché**

Le rôle des marchés financiers sera abordé sans approfondir l'analyse de leurs mécanismes : il s'agit de montrer leur rôle dans l'ajustement des capacités et des besoins de financement des entreprises, et d'expliquer aux élèves qu'il existe deux modes de financement de l'économie : le financement intermédié (le crédit bancaire, notamment) et le financement direct par les marchés dont l'importance s'est développé.

On présentera aux élèves les caractéristiques des principaux instruments (action, obligation). Il conviendra que les élèves connaissent les notions de taux d'intérêt nominal et réel.

- **Formes et fonctions de la monnaie**

Les élèves devront être capables de préciser ce qu'est la monnaie, d'en connaître les formes et de distinguer la monnaie de ses supports matériels. On soulignera la dimension conventionnelle de la monnaie et le fait que sa valeur dépend de la confiance qu'on lui accorde. À ce propos, on définira le pouvoir d'achat de la monnaie. On montrera aux élèves que la monnaie est un élément de la souveraineté, mais pas forcément de la souveraineté nationale. On pourra se référer à l'introduction de l'euro.

- **Création monétaire**

On remarquera que le pouvoir de création monétaire appartient aux banques commerciales, la banque centrale en exerçant le contrôle et la régulation. Les modalités techniques de la création monétaire ne seront pas étudiées en tant que telles ; mais on présentera les mécanismes simples du crédit et de la création monétaire par les banques dans une économie schématisée, ce qui permettra d'évoquer le rôle de la banque centrale. Le principe de refinancement des banques par la banque centrale sera présenté en faisant une brève analyse du refinancement par le marché monétaire.

Document n°2

Source : Site de la Banque de France, Extrait du Discours des autorités de la Banque, Année 2006

<http://www.banque-france.fr/fr/instit/telechar/discours/061109.pdf>

Discours de M. Christian Noyer,
Gouverneur de la Banque de France

« Les agrégats monétaires ont-ils de l'importance ? Une perspective européenne »

9 novembre 2006

4ème Conférence des banques centrales

« Le rôle de la monnaie : la monnaie et la politique monétaire au vingt-et-unième siècle »

Francfort-sur-le-Main, 9-10 novembre 2006

C'est un grand plaisir et un honneur pour moi d'intervenir ici dans le cadre de la Conférence des banques centrales.

Mon intervention sera structurée de la façon suivante : je passerai tout d'abord en revue un certain nombre de faits stylisés sur la monnaie et l'inflation qui montrent que le rôle des agrégats monétaires reste essentiel ; ensuite, je rapporterai ces faits stylisés aux deux piliers de la stratégie de politique monétaire de l'Eurosystème. En conclusion, j'évoquerai certains défis intéressants auxquels nous sommes confrontés lors de la mise en oeuvre de notre analyse monétaire.

Quelques faits stylisés sur la monnaie et l'inflation

Permettez-moi de commencer par un paradoxe bien connu qui peut s'articuler autour de trois propositions. Premièrement, la stabilité des prix est l'objectif de toutes les banques centrales ; deuxièmement, comme l'a dit Milton Friedman « l'inflation est toujours et partout un phénomène monétaire » ; et troisièmement, dans la plupart des pays, les agrégats monétaires ne jouent toutefois qu'un rôle mineur, voire aucun rôle dans l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique monétaire.

Bien sûr, une exception notable existe : il s'agit de la zone euro. Avant de vous présenter notre approche de façon plus détaillée, je souhaiterais citer deux raisons qui me poussent à penser que la monnaie, en tant que telle, reste une composante essentielle pour l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique monétaire.

□ Premièrement, la monnaie continue de revêtir un intérêt direct pour la politique monétaire dans des circonstances exceptionnelles : forte inflation (ou hyperinflation) ou déflation. C'est

en fixant un plafond à la croissance de la monnaie de banque centrale que Paul Volcker a ramené l'inflation américaine de 13 % à 3 % en trois ans. Inversement, lorsque les autorités japonaises ont dû lutter contre la déflation, elles ont recouru à une politique d' « assouplissement quantitatif », ce qui signifie fondamentalement qu'elles s'étaient fixé un objectif spécifique de monnaie de banque centrale. Les fondements théoriques de ces politiques ont été très largement débattus : notamment, la question de savoir si un canal spécifique de transmission de la politique monétaire, indépendamment des taux d'intérêt, peut être identifié. En tout cas, ces expériences montrent, à mes yeux, que la fixation d'une trajectoire d'évolution de la croissance monétaire (ou de son niveau) peut s'avérer très efficace pour maîtriser les anticipations -ou stabiliser le niveau des prix- dans un environnement extrême.

□ Dans des circonstances plus normales toutefois, la relation entre masse monétaire et prix est plus subtile et incertaine. Dans les économies modernes, la demande de monnaie fait état –au moins à court et moyen termes– d'une certaine instabilité chronique, voire même d'imprévisibilité, point sur lequel je reviendrai plus tard. Cela a conduit à la disparition des agrégats monétaires en tant que cibles de la politique monétaire et, dans certains pays, ils ont également été abandonnés en tant qu'indicateurs.

Mais, dans la zone euro, nous continuons de penser qu'à très long terme, Friedman a raison. Nos études ont établi que les mouvements de basse fréquence de la croissance monétaire et l'inflation sont étroitement corrélés, la fenêtre de lissage choisie permettant de retenir les fluctuations sur une période de 8 à 10 ans. De notre point de vue, cela s'explique par le fait que la monnaie peut exercer une influence directe sur la production et l'inflation, en particulier en raison des frictions monétaires et financières existant dans l'économie et également d'une certaine rigidité dans le processus de formation des prix.

[...]

Document n°3

Source : Site de la Banque de France, BCE Bulletin mensuel, Mars 2008, page 22
<http://www.banque-france.fr/fr/eurosys/telnomot/bce/bm032008.pdf>

Tableau synthétique des variables monétaires

(Les données trimestrielles représentent des moyennes ; données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier)

	Encours en % de M3 ¹	Taux de croissance annuels					
		2007 T1	2007 T2	2007 T3	2007 T4	2007 Déc.	2008 Janv
M1	43.9	7.0	6.2	6.6	5.9	4.1	4.4
Billets et pièces en circulation	7.2	10.5	10.0	8.8	8.0	8.2	7.8
Dépôts à vue	36.7	6.3	5.5	6.2	5.6	3.3	3.8
M2-M1 (= autres dépôts à court terme)	40.7	11.9	13.1	15.0	16.8	17.8	17.9
Dépôts à terme d'une durée ≤ à 2 ans	23.2	29.5	33.0	37.6	40.7	41.4	41.3
Dépôts remboursables avec un préavis ≤ à 3 mois	17.5	-0.8	-2.1	-3.2	-4.0	-3.6	-3.7
M2	84.6	9.1	9.2	10.3	10.8	10.2	10.5
M3-M2 (= instruments négociables)	15.4	16.9	19.3	18.7	19.6	19.9	17.9
M3	100.00	10.2	10.6	11.5	12.0	11.6	11.5
Créances sur les résidents de la zone euro		8.0	8.1	8.8	9.3	10.1	10.0
Créances sur les administrations publiques		-4.5	-4.4	-4.0	-3.8	-2.3	-2.2
Prêts aux administrations publiques		-1.3	-1.2	-0.9	-1.8	-1.4	-0.6
Créances sur le secteur privé		11.1	11.0	11.7	12.3	12.8	12.7
Prêts au secteur privé		10.6	10.5	11.0	11.1	11.2	11.1
Engagements financiers à long terme (hors capital et réserves)		10.0	10.3	10.3	8.5	7.8	7.9

Source : BCE

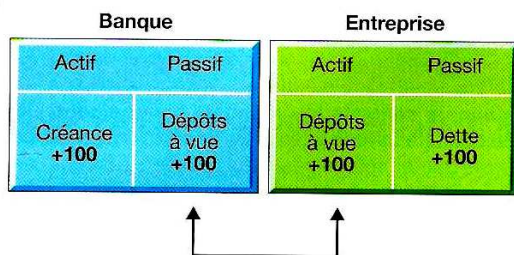
1) A la fin du dernier mois disponible. La somme des composantes peut ne pas être égale à 100 en raison des arrondis.

Document n°4

Source : Sciences économiques et sociales, Première, Manuel, Hatier 2007, pages 67 à 69

DOC. 13 Comment les banques créent-elles de la monnaie ?

Prenons le cas d'une entreprise qui emprunte auprès de sa banque. Le mécanisme de la création monétaire se réalise par un accroissement simultané de l'actif et du passif de l'établissement bancaire concerné, illustré par le schéma :

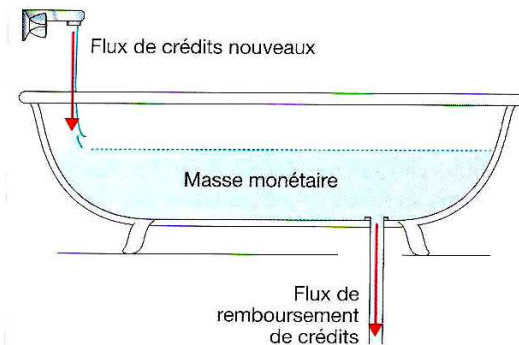


La monnaie créée se concrétise par une inscription au compte (dépôt à vue) du client emprunteur qui figure au passif du bilan bancaire ; la contrepartie est inscrite à l'actif à un poste créance sur le client. Le remboursement du crédit aboutira, de façon symétrique, à une destruction de monnaie en diminuant à la fois l'actif et le passif du bilan bancaire. La masse monétaire – constituée essentiellement par la monnaie scripturale – s'accroît lorsque les flux de remboursements sont inférieurs aux flux des crédits nouveaux, de la même manière que le niveau d'une piscine s'élève lorsque le flux d'écoulement est inférieur au flux de remplissage.

Tous les crédits ne donnent pas nécessairement lieu à de la création monétaire [...]. Les banques commerciales collectent également de l'épargne ; la part des crédits financés sur épargne ne participe pas, par définition, à la création de monnaie.

La création monétaire ne résulte pas uniquement des opérations de crédit. Par exemple, lorsqu'un exportateur apporte à sa banque des devises étrangères et demande des euros en échange, le compte du client est crédité [...]. La banque a réalisé une opération de création monétaire ; la masse monétaire en euros augmente.

Dominique Plihon, *La Monnaie et ses mécanismes*, coll. « Repères », © La Découverte, 2004.



© Hatier, 2005.

QUESTIONS

1. Les 100 euros de crédit accordé à l'entreprise ont-ils été retirés à un autre agent économique ?
2. D'où vient la monnaie créée par les banques ? Sous quelle forme est-elle créée ?
3. Pourquoi un crédit entre entreprises ou un crédit bancaire financé sur épargne ne sont-ils pas source de création monétaire ?
4. Observez le schéma : dans quel cas de figure la masse monétaire s'accroît-elle ?
5. Faites un schéma similaire pour représenter la source de création (et de destruction) monétaire liée aux échanges extérieurs.
6. Quels sont les effets sur la masse monétaire d'un excédent des échanges extérieurs ? d'un déficit ?

EXERCICE

■ Y a-t-il création de monnaie ? Y a-t-il destruction de monnaie ? Justifiez vos réponses.

1. L'entreprise A prête 5 000 euros à sa filiale.
2. La banque vous accorde un découvert de 50 euros sur votre compte.
3. Vous en profitez pour rembourser à vos parents les 30 euros qu'ils vous avaient avancés.
4. Une entreprise demande à sa banque la conversion de 8 000 dollars, retirés d'une exportation aux États-Unis, en livres sterling pour régler un contrat d'assurance à une compagnie anglaise.
5. Une entreprise rembourse à sa banque un crédit de 10 000 euros.
6. Vous déposez sur votre compte bancaire le chèque de 100 euros que vous a fait votre grand-mère pour votre anniversaire.
7. Vous retirez 20 euros sur votre compte au distributeur.
8. Vous demandez à votre banque la conversion de 500 euros en yens en vue de votre voyage au Japon.

DOSSIERS DOCUMENTS

DOC. 14 Les limites à la création monétaire

Les banques créent de la monnaie scripturale à partir de rien. Une inscription sur un compte suffit.

L'ennui, c'est que le titulaire du compte dépense tôt ou tard cet argent emprunté. S'il le fait en remettant un chèque à un client de la même banque, l'argent ne sortira pas du circuit de la banque : la banque se bornera à débiter un compte, à en créditer un autre, et l'affaire sera réglée [...]. Hélas pour la banque, cette situation n'est pas la plus fréquente [...]. Par conséquent, le plus souvent, le bénéficiaire du crédit signe un chèque destiné au client d'une autre banque. La première banque, celle qui a accordé le crédit – appelons-la « A » – ne peut plus se contenter de débiter le compte de son client. Il faut en outre qu'elle transfère l'argent correspondant à la deuxième banque – « B » – celle qui gère le compte de celui qui a reçu le chèque en paiement. Heureusement pour elle, chaque jour des millions de chèques sont ainsi échangés entre clients de banques différentes : une chambre de compensation – placée sous la surveillance de la Banque de France – permet d'échanger quotidiennement les chèques que détient B sur A et réciproquement. Seuls les soldes de compensation font l'objet d'un règlement réel. [Ils sont réglés en monnaie centrale par virements entre les comptes des banques à la Banque centrale.] Normalement, en vertu de la loi des grands nombres, les soldes sont d'un montant faible. [...].

Reste un dernier cas qu'il nous faut examiner : celui où le bénéficiaire du crédit accordé par la banque A retire tout ou partie de ce crédit de ce compte, sous forme d'argent liquide ou, pour parler le langage bancaire, de monnaie fiduciaire [...]. En moyenne, on constate qu'un cinquième¹ des paiements s'effectue sous

cette forme : il faut donc s'attendre à ce qu'un crédit de 100 euros donne naissance, en moyenne, à des retraits en billets d'un montant de 20 euros. [Pour obtenir des billets, les banques effectuent des retraits sur leur compte à la Banque centrale.]

Denis Clerc, *Déchiffrer l'économie*, © La Découverte, 2001.

1. Environ un dixième aujourd'hui.

DÉFINITION

Monnaie centrale (ou monnaie banque centrale) ou liquidité bancaire : encaisse en billets des banques et avoirs qu'elles détiennent sur leur compte à la Banque centrale ; toutes les banques ont un compte à la Banque centrale qui joue le rôle de « banque des banques ».

QUESTIONS

1. Supposons que le système bancaire ne comprenne qu'une seule banque et que la monnaie circule exclusivement sous forme scripturale ; pourquoi le pouvoir de création monétaire des banques serait-il alors illimité ?
2. Si l'on considère l'ensemble des banques, pourquoi peut-on dire que « les crédits font les dépôts » ?
3. Quelles sont les deux « fuites » auxquelles doivent faire face les banques quand elles créent de la monnaie ?
4. De quelle monnaie doivent disposer les banques pour faire face à ces « fuites » ? Ont-elles le pouvoir de la créer ?
5. Pourquoi les banques incitent-elles leurs clients à utiliser la monnaie scripturale plutôt que des billets ? Pourquoi se font-elles concurrence pour attirer les clients ?

DOC. 15 Comment les banques se refinancent-elles ?

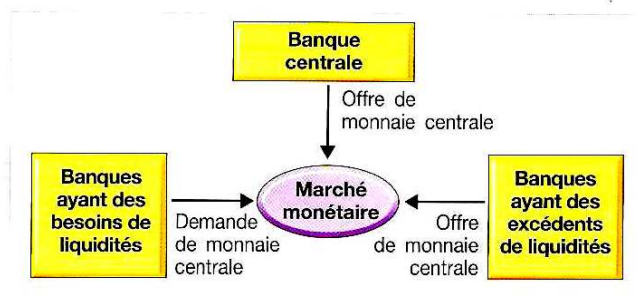
Quand une banque ne dispose pas d'un crédit suffisant à la banque centrale pour satisfaire ses besoins en monnaie banque centrale, elle peut emprunter sur le marché monétaire auprès des banques qui disposent d'un compte créditeur à la banque centrale. On dit qu'elle va se *refinancer* sur le marché monétaire. Le marché monétaire¹ est constitué par un réseau de télécommunications animé quotidiennement par des intermédiaires spécialisés (courtiers) qui confrontent les offres et les demandes de liquidités à court terme. La libre négociation (s'il n'y a ni réglementation, ni interventions des autorités) détermine le taux d'intérêt (le prix ou encore le loyer de l'argent, au jour le jour, pour huit jours, un mois, trois mois...). Une banque particulière peut donc créer de la monnaie sans disposer momentanément de la monnaie banque centrale nécessaire pour faire face aux retraits en

billets mais en l'empruntant à une autre banque ; mais cette autre banque diminue alors de façon équivalente sa propre capacité à créer de la monnaie scripturale. Le système bancaire, pris dans son ensemble, ne peut donc pas créer de monnaie s'il ne dispose pas des avoirs en comptes à la banque centrale lui permettant de retirer les billets qui lui seront ensuite demandés par la clientèle. Or, cela ne dépend pas simplement du bon vouloir des banques, mais aussi de la volonté qu'a la banque centrale de refinancer le système bancaire sur le marché monétaire en lui procurant la monnaie centrale dont il a besoin pour fonctionner.

Jacques Généreux, *Introduction à la politique économique*, Coll. Points Économie, © Le Seuil, 1993, 1999.

1. Il s'agit ici du marché monétaire interbancaire, réservé aux banques ; nous verrons dans le dossier 3 que le marché monétaire comprend aussi un compartiment ouvert aux agents non financiers.

Document n°4 (fin)



© Hatier, 2005.

QUESTIONS

1. Que signifie l'expression « se refinancer sur le marché monétaire » ?
2. Offrir de la monnaie centrale, c'est prêter ou emprunter des liquidités ? Demander de la monnaie centrale, c'est prêter ou emprunter des liquidités ?
3. Qui sont les offreurs et les demandeurs de monnaie centrale sur le marché monétaire ?
4. Le refinancement a-t-il un coût pour les banques ? Comment l'appelle-t-on ?

DOC. 16 Le contrôle de la création monétaire par la Banque centrale

La Banque centrale peut influencer la création monétaire des banques en contrôlant la *liquidité bancaire*, c'est-à-dire les conditions dans lesquelles les banques peuvent se procurer les avoirs liquides en monnaie banque centrale nécessaires pour satisfaire les demandes de billets. Elle peut le faire essentiellement par ses *interventions sur le marché monétaire* [...].

La Banque centrale¹ intervient sur le marché monétaire pour prêter de la monnaie centrale aux banques moyennant paiement d'un intérêt et presque toujours en contrepartie d'une créance détenue par les banques (bons du Trésor, effets de commerce, etc.). Elle peut déjà moduler ses concours en définissant la liste des créances qu'elle accepte de refinancer sur le marché monétaire ; elle étend la liste si elle veut faciliter la création monétaire, ou restreint cette liste, dans le cas contraire. Elle détermine ensuite le taux d'intérêt auquel elle prête la monnaie banque centrale et, ce faisant, elle joue un rôle directeur pour les taux d'intérêt pratiqués entre banques. [...]. La Banque centrale peut faciliter le refinancement des banques, et donc la création monétaire, en offrant beaucoup de liquidités et en faisant baisser ses taux d'intérêt, ou, au contraire, freiner la création monétaire en réduisant son offre de monnaie et en relevant ses taux d'intérêt.

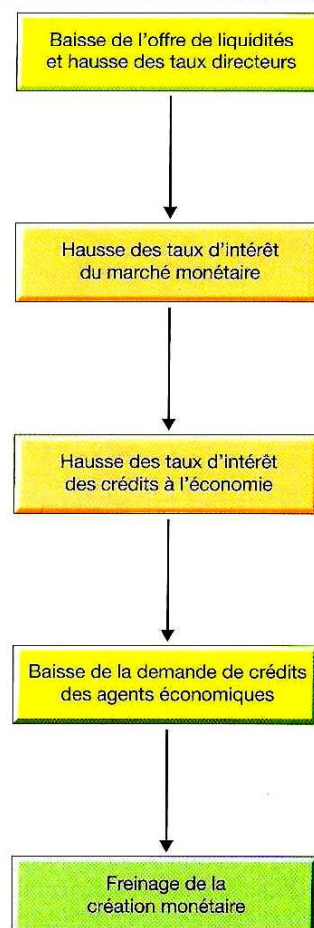
Jacques Généreux, *Introduction à la politique économique*, Coll. *Points économie*, © Le Seuil, 1993, 1999.

1. Depuis le 1^{er} janvier 1999 et l'instauration de l'euro, les interventions sur les marchés monétaires de la zone euro sont décidées par la BCE (Banque centrale européenne) et exécutées par les banques centrales nationales.

QUESTIONS

1. Comment intervient la Banque centrale si elle souhaite favoriser la création monétaire ?
2. Pourquoi dit-on que le taux d'intérêt auquel elle prête joue un rôle directeur ?
3. Justifiez chacun des enchaînements représentés par les flèches du schéma.

Un exemple d'intervention de la Banque centrale sur le marché monétaire



© Hatier, 2005.

FAIRE LE BILAN

Montrez que les banques détiennent le pouvoir de créer de la monnaie, mais que ce pouvoir est limité.

Source : Sciences économiques et sociales, Première, Manuel, Bordas 2004, page 64

TD1

La création monétaire

► Les mécanismes et les limites de la création monétaire par les banques

1 Le mécanisme de création monétaire dans le cas d'une banque unique

Supposons, pour simplifier, que le système bancaire soit composé d'une seule banque. [...] Prenons le cas d'une entreprise qui emprunte auprès de sa banque. Le mécanisme de la création monétaire se réalise par un accroissement simultané de l'actif et du passif de l'établissement bancaire concerné, illustré par le schéma ci-après :

(actif)	Banque	(passif)	(actif)	Entreprise	(passif)
Crédit + 100		DAV + 100	Avoir à la banque + 100		Dettes + 100

La monnaie créée se concrétise par une inscription au compte (DAV, pour dépôts à vue) du client emprunteur qui figure au passif du bilan bancaire; la contrepartie est inscrite à l'actif à un poste créance sur le client. Le remboursement du crédit aboutira, de façon symétrique, à une destruction de monnaie en diminuant à la fois l'actif et le passif du bilan bancaire. La masse monétaire – constituée essentiellement par la monnaie scripturale – s'accroît lorsque les flux de remboursements sont inférieurs aux flux des crédits nouveaux.

Tous les crédits ne donnent pas nécessairement lieu à de la création monétaire. [...] Les banques commerciales collectent également de l'épargne; la part des crédits financés sur épargne ne participe pas, par définition, à la création de monnaie.

La création monétaire ne résulte pas uniquement des opérations de crédit. Par exemple, lorsqu'un exportateur apporte à sa banque des devises étrangères et demande des euros en échange, le compte du client est crédité [...].

La banque a réalisé une opération de création monétaire; la masse monétaire en euros augmente¹.

Dominique PLIHON, *La Monnaie et ses mécanismes*, La Découverte, coll. « Repères », 2004.

1. La banque dépose elle-même les devises à la Banque centrale et obtient de la monnaie Banque centrale en contrepartie.

Exercice 1

- Pourquoi une opération de crédit se traduit-elle à la fois par une hausse de l'actif et du passif dans les comptes de l'entreprise et dans ceux de la banque?
- Établissez le compte de la banque et de l'exportateur après une vente de 100, sur le modèle précédent.
- Expliquez la phrase soulignée.

2 Les limites à la création monétaire dans un système à plusieurs banques

Dans une économie comportant une seule banque et une seule forme de monnaie, le pouvoir de création monétaire du banquier est illimité. [...]

L'existence de plusieurs banques et de plusieurs formes de monnaie constitue une limitation au pouvoir de création monétaire des banques. Imaginons une économie comportant deux banques. Si la banque 1 accorde un crédit à l'entreprise Martin et que celle-ci achète des marchandises à l'entreprise Mathieu, cliente de la banque 2, une difficulté nouvelle surgit par rapport au cas précédent. La banque 2 va présenter à l'encaissement un chèque tiré par Martin sur la banque 1. On dit que la banque 1 a été victime d'une fuite hors de son propre circuit bancaire. Pour que le règlement se réalise, il faut qu'existe une monnaie qui soit commune à toutes les banques. [Puisque chaque banque crée sa propre monnaie, elle n'a aucune raison d'accepter en paiement la monnaie créée par une autre banque.] Cette monnaie commune à l'ensemble des banques peut être l'or ou la monnaie émise par la Banque centrale (on parle alors de « monnaie centrale »). L'existence des fuites constitue donc bien une limitation au pouvoir de création monétaire des banques. Les banquiers doivent donc disposer de la monnaie Banque centrale nécessaire pour faire face aux fuites ou bien être capables de s'en procurer. Un banquier qui abusait de son pouvoir de création monétaire serait menacé d'une crise d'illiquidité, c'est-à-dire d'une insuffisance de monnaie Banque centrale pour faire face à ses engagements.

Alain BEITONE, *Analyse économique et historique des sociétés contemporaines*, Armand Colin, 1995.

Exercice 2

- M. Martin emprunte à sa banque, le Crédit agricole, 50 000 euros pour acheter un terrain à M. Mathieu. Si celui-ci a également son compte au Crédit agricole, que se passera-t-il concrètement sur les livres de comptes de la banque lors du prêt puis du règlement de l'achat?
- Si, en revanche, M. Mathieu a son compte à la Société générale, à quel problème le Crédit agricole va-t-il être confronté ? Que va-t-il se passer concrètement sur les comptes des deux banques?
- Expliquez la phrase soulignée.

Synthèse

Après avoir rappelé les mécanismes de la création monétaire par les banques, vous en montrerez les limites.

ÉPREUVE DE MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES ET DE STATISTIQUES

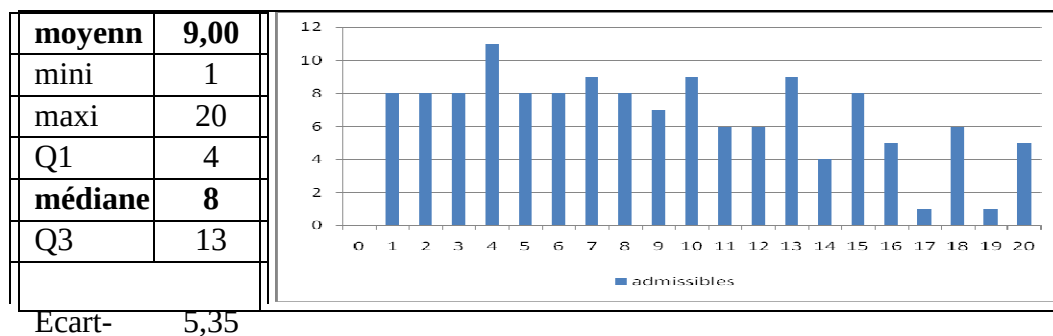
Membres du jury : Eliane DEGUEN, Maurice DOUCEMENT, Michel GOUY, Lydia MISSET, Joëlle PETON, Brigitte SOTURA, Daniel VAGOST.

Analyse statistique et diagrammes de répartition des notes de l'épreuve orale de mathématiques

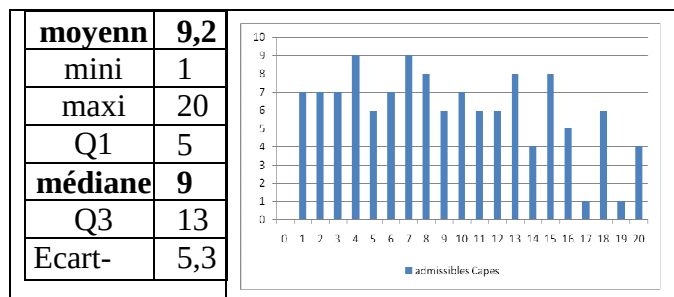
165 candidats admissibles

135 candidats présents à l'épreuve de mathématiques

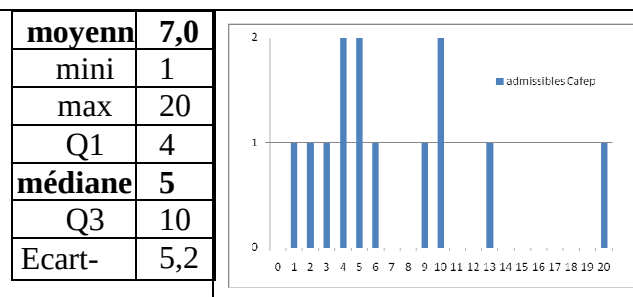
Admissibles CAPES+CAFEP



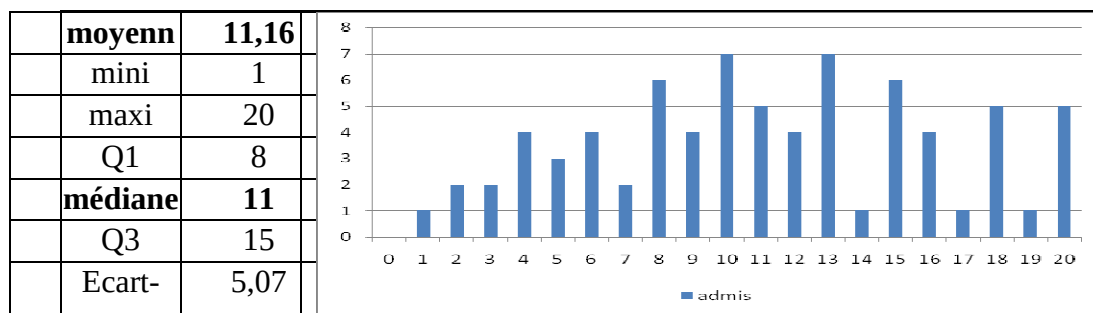
Admissibles au CAPES



Admissibles au CAFEP



Admis CAPES + CAFEP



Commentaires du jury

Les résultats des candidats admissibles à l'épreuve de mathématiques sont inférieurs à ceux de l'an dernier. La médiane des notes obtenues en mathématiques est de 8, pour un premier quartile de 4 et un troisième de 13.

On dispose ainsi d'une synthèse chiffrée conforme aux impressions du jury à l'issue des interrogations : les prestations faibles ou très faibles sont très nombreuses, cependant une partie significative des candidats réalise une prestation honorable.

Ces résultats attestent pour beaucoup de candidats de lacunes importantes, anciennes, et d'un travail insuffisant qui traduit une absence de prise en compte d'outils élémentaires indispensables à une bonne compréhension des sciences économiques et sociales.

Déroulement de l'épreuve et évaluation

Chaque candidat traite deux exercices portant sur des points différents du programme. Il dispose d'une heure de préparation, pendant laquelle il travaille à leur résolution et présentation devant le jury. Il ne s'agit pas, durant cette heure, de rédiger entièrement les solutions comme pour un écrit. Le candidat doit se donner les moyens d'exposer, de manière synthétique, ses résultats. L'épreuve elle-même dure trente minutes, consacrées à la présentation des deux exercices préparés. Le jury peut intervenir à tout moment durant l'interrogation et compléter éventuellement l'interrogation par des questions sur des points du programme.

L'objectif de l'épreuve est d'évaluer les capacités du candidat à :

- utiliser des concepts et des techniques mathématiques ;
- comprendre la formulation mathématique de l'économie ;
- identifier un modèle mathématique associé à la résolution d'un problème « concret » ;
- réfléchir sur la validité des solutions.

Les qualités de clarté de l'exposé, de l'argumentation sont essentielles. Une certaine autonomie du candidat est attendue : celui-ci peut être amené à introduire de lui-même des variables, des notations pour traiter l'exercice. Il doit faire preuve d'une certaine aisance pour passer d'un registre graphique, numérique, algébrique, économique, à un autre.

Quelques conseils à l'usage des futurs candidats

L'épreuve proposée est fondée sur des exercices nécessitant soit une modélisation économique ou sociale, soit une étude statistique ou probabiliste.

Dans ce contexte, le jury attend d'un candidat qu'il analyse la situation, qu'il utilise un modèle mathématique adapté, qu'il manipule convenablement les outils sollicités et, le cas échéant, qu'il soit capable d'interpréter de façon pertinente les résultats obtenus. Le jury apprécie l'aptitude du candidat à confronter sa solution à la réalité du problème posé. Le candidat est libre de fixer le niveau de détail de son exposé mais doit utiliser le temps imparti pour traiter la totalité du sujet.

À l'issue des interrogations de la session 2008, il semble nécessaire de préciser les points suivants :

- Une bonne manipulation d'une calculatrice graphique est essentielle.

Outre les traitements numériques usuels, les candidats doivent être capables de fournir la courbe représentative d'une fonction sur une calculatrice dans une fenêtre bien adaptée au

problème traité ; ils doivent connaître les fonctions de la calculatrice pour toutes les opérations sur matrices et vecteurs ainsi que les fonctions statistiques, en particulier celles donnant un ajustement affine.

La calculatrice doit également pouvoir être utilisée comme outil de conjecture ou de vérification.

Conformément aux usages en cours dans d'autres concours de recrutement, les candidats ne peuvent plus, à compter de la session 2008, utiliser leur calculatrice personnelle. Pour l'épreuve, ils disposent d'une calculatrice graphique, permettant le calcul matriciel et possédant les fonctions statistiques usuelles. Les modèles disponibles en 2009 seront la TI-83 Plus et la TI 84 de Texas Instruments, la Graph 35 de Casio.

Tout document personnel (y compris les tables financières) est interdit.

- Le jury a constaté, comme les années passées, des difficultés à donner une signification aux outils mathématiques utilisés, à illustrer graphiquement une recherche ou un résultat, à formuler des interprétations concrètes avec bon sens.

Ainsi, trop de candidats confondent sens de variation et signe d'une fonction et limitent l'étude d'un signe à la recherche algébrique des zéros alors que la résolution algébrique – sinon graphique- d'une inéquation est attendue.

De même, la connaissance des pourcentages, taux moyens ... (champs d'application, calculs et significations) est indispensable.

- Dans le domaine des probabilités, les notions de réunion et d'intersection des événements doivent être parfaitement connues.

Dans l'application de la formule des probabilités totales (souvent méconnue), l'incompatibilité des événements (ou la notion de système complet d'événements) est très rarement évoquée. Bien que ne pouvant remplacer un raisonnement, les arbres pondérés peuvent servir de support à l'analyse et à la mise en place d'une démarche.

De trop nombreux candidats utilisent encore des notations caduques, en particulier coefficients binomiaux, probabilité conditionnelle. Certains candidats confondent encore événement et probabilité, $P(A \cap B)$ et $P_A(B)$.

- En ce qui concerne les variables aléatoires continues, il est rappelé que les notions de fonction de répartition, de fonction densité doivent être maîtrisées. Les candidats doivent être capables à partir de leur représentation graphique d'explicitier le rôle de chacune de ces fonctions et le lien entre elles.

- L'inversion des matrices sera dorénavant effectuée à l'aide de la calculatrice.

Terminons ces quelques commentaires en précisant que le jury tient le plus grand compte de la compréhension des situations et des notions qui les sous-tendent, comme de la logique et de la cohérence de l'exposé des candidats. Il est ainsi relativement aisé d'obtenir une « bonne note » en conjuguant connaissance des outils mathématiques et clarté d'exposition sur des sujets à la fois élémentaires et importants pour un futur professeur de sciences économiques et sociales.

Rappelons enfin qu'un nouveau programme de mathématiques publié au Bulletin Officiel n° 4 du 29 mai 2008 entrera en vigueur à partir de la session 2009.

Ce programme inclut désormais les programmes de mathématiques des classes de Première et de Terminale ES des lycées (programmes d'enseignement obligatoire, d'enseignement obligatoire au choix de première et de spécialité de terminale) avec, notamment, l'utilisation de graphes probabilistes (modélisation, matrice de transition, détermination de l'état stable...). **Il introduit aussi des champs nouveaux, en particulier : approche des statistiques inférentielles et fonctions de deux variables.**

Annexe : quelques exercices proposés aux sessions 2007 et 2008

Exemple 1

On sait que dans l'ensemble des usagers d'un service, il y en a 53 % qui le jugent plutôt satisfaisant. On procède à une étude de marché sur l'ensemble des usagers de ce service et on interroge, pour cela, un échantillon aléatoire.

Soient X et F les variables aléatoires qui, à chaque échantillon de taille n prélevé au hasard et avec remise dans l'ensemble des usagers, associent, respectivement le nombre et le pourcentage d'usagers plutôt satisfaits.

1. Quelle est la loi suivie par X ? Déterminer l'espérance et l'écart-type de X .

À quelles conditions peut-on dire que X suit approximativement une loi normale ?

2. Déterminer l'espérance et l'écart-type de F .

À quelles conditions peut-on dire que F suit approximativement une loi normale ?

3. On suppose $n = 100$.

Quelle est la probabilité d'avoir dans un échantillon, moins de 50% d'usagers plutôt satisfaits ?

4. On suppose $n = 2\,000$.

Quelle est la probabilité d'avoir dans un échantillon, moins de 50% d'usagers plutôt satisfaits ?

5. Commenter.

Exemple 2

En étudiant le revenu annuel des ménages d'une population en Afrique, on a établi que le revenu annuel des ménages suit le modèle suivant (*loi de Paréto*) :

$$F(r) = 1 - \frac{A}{r^\alpha} \text{ avec } A = 10^7 \text{ et } \alpha = 1,8$$

où r désigne le revenu exprimé dans l'unité monétaire du pays (FCFA)

et $F(r)$ la fréquence des ménages dont le revenu est inférieur ou égal à r .

1. Calculer la fréquence des ménages dont le revenu est compris entre 10 000 et 20000 unités monétaires.

2. Déterminer l'intervalle I sur lequel F est définie, compte tenu de sa signification.

En déduire le revenu minimal r_0 . Déterminer le sens de variation de F sur l'intervalle I .

3. Calculer le revenu médian.

4. En considérant que le revenu r est une variable aléatoire dont la fonction de répartition est

définie par :

$$\begin{cases} F(r) = 1 - \frac{A}{r^\alpha} \text{ avec } A = 10^7 \text{ et } \alpha = 1,8 \text{ lorsque } r \in [r_0; +\infty[\\ F(r) = 0 \text{ lorsque } r \in]-\infty; r_0[\end{cases}$$

où r_0 désigne le revenu minimal obtenu à la question 2.

a) Déterminer la fonction de densité associée à cette fonction de répartition.

b) Calculer le revenu moyen associé au modèle.

Exemple 3

Monsieur Dupont, qui souhaite prendre sa retraite le jour de son soixantième anniversaire, décide le jour de son trente-sixième anniversaire d'adhérer à un régime complémentaire de retraite. Le contrat retenu a les caractéristiques suivantes :

- cotisation de la trente-sixième année et un mois à quarante ans : 220 euros ;

- cotisation de quarante ans et un mois à quarante cinq ans : 450 euros ;

- cotisation de quarante cinq ans et un mois à soixante ans : 620 euros.

Le complément de retraite prévu par le contrat sera de 1500 euros par mois pendant toute la vie à partir du premier mois de retraite.

Les cotisations sont versées à la fin de chaque mois. Le premier versement intervient un mois après son anniversaire et le dernier le jour de ses soixante ans. Les compléments de retraite sont perçus à la fin de chaque mois à compter de cette date.

Le taux annuel des placements s'élève à 6%.

1. Quel est le taux mensuel équivalent des placements ? On prendra pour la suite de l'exercice un taux mensuel équivalent de 0,4868%.

2.a) Quelle est la valeur actuelle des cotisations à 220 euros au jour de son trente sixième anniversaire ?

b) Quelle est la valeur actuelle de l'ensemble des cotisations au jour de son trente-sixième anniversaire ?

3. Quelle est la valeur acquise par les cotisations le jour de ses soixante ans ?

4. Quelle est la durée de versement des compléments de retraite qui rendrait Monsieur Dupont indifférent entre le régime complémentaire proposé et les placements financiers traditionnels ?

Exemple 4

A un entraînement sportif, on s'intéresse au résultat de chaque tentative d'un athlète. Pour chaque tentative, la probabilité de réussir dépend exclusivement du résultat de la tentative précédente.

- La probabilité de réussir après une réussite est de 0,8 ;

- La probabilité de réussir après un échec est 0,6.

On s'intéresse à une séquence de plusieurs tentatives que l'on représente par les événements R_n : « réussite à la $n^{\text{ème}}$ tentative » et E_n : « échec à la $n^{\text{ème}}$ tentative ».

1. Représenter la situation par un arbre de probabilité ou par un graphe probabiliste montrant la situation décrite

2. Pour $n \geq 1$, on note r_n la probabilité d'une réussite à la $n^{\text{ème}}$ tentative et e_n la probabilité d'échec à la $n^{\text{ème}}$ tentative. $P_n = (r_n \ e_n)$ l'état probabiliste à la $n^{\text{ème}}$ tentative. On admet qu'à la première tentative les deux issues sont équiprobables.

a) Donner ainsi l'état probabiliste P_1 .

b) Donner la matrice de transition associée, notée A .

c) Ecrire une relation entre P_{n+1} , P_n et A .

En déduire r_2 et e_2 .

d) Calculer A^2 et vérifier que $r_3 = 0,74$ et que $e_3 = 0,26$.

e) Montrer que pour tout entier n supérieur ou égal à 1 on a : $r_{n+1} = 0,2r_n + 0,6$.

3. Démontrer qu'il existe alors un réel α tels que la suite u définie par $u_n = r_n - \alpha$ soit géométrique de raison 0,2. Donner alors son premier terme.

En déduire alors les valeurs en fonction de n de u_n puis de r_n .

Vers quel état probabiliste convergent les états probabilistes P_n ?

Exemple 5

Une entreprise est composée de trois catégories d'employés : 60 % d'ouvriers, 35% de techniciens et 5% de cadres.

Le salaire moyen des ouvriers est de 1195 €, celui des techniciens de 1961 € et celui des cadres de 2440 €.

1. Quel est le salaire moyen d'un employé de l'entreprise (résultat arrondi à l'euro) ?

2. Le chef d'entreprise décide d'attribuer une augmentation de salaire à ses employés.

a) Si cette augmentation est de 72 € pour chacun de ses employés, quel est le taux d'évolution du salaire moyen d'un employé ?

b) Si l'augmentation est de 6% pour les ouvriers, de 4% pour les techniciens et de 2% pour les cadres, quel est le taux d'évolution du salaire moyen d'un employé ?

c) Quel est le taux annuel moyen d'évolution correspondant à une augmentation de 12 % des salaires en 4 ans ?

3. La masse salariale de l'entreprise est de 945 717 € avant l'augmentation des salaires.

a) Déterminer les effectifs des trois catégories d'employés.

b) Quelle est la part de la catégorie des ouvriers dans la masse salariale ?

4. On admet que la courbe (C) de concentration des salaires est celle de la fonction f définie

sur l'intervalle $[0 ; 1]$ par $f(x) = \frac{1}{2}(x^{1,2} + x^{1,8})$

a) Tracer la courbe de concentration des salaires de l'entreprise dans un repère orthonormé.

b) Calculer l'aire du domaine défini par (C) et la droite d'équation $y = x$.

Déterminer l'indice de concentration ou coefficient de Gini.

Repères bibliographiques

Les différents manuels de mathématiques des classes de première et de terminale de la série ES (enseignement obligatoire et de spécialité), ainsi que ceux des classes de BTS (en ce qui concerne probabilités et statistiques), peuvent permettre la reprise des notions de base. Ces dernières, bien maîtrisées, constituent déjà un bon socle pour une préparation au concours.

En complément, citons également quelques ouvrages plus spécialisés :

- BARAT Marie-Françoise, GERMAT Laurent, LABOURÉ Marie-José, LOVAT Bruno, MOYNOT Sébastien et MULLER Hervé (1997), *Mathématiques et statistiques appliquées à l'économie*, Paris, Bréal.
- BOISSONNADE Marie et FREDON Daniel (2005), *Mathématiques financières*, collection Express, Paris, Dunod.
- BRESSOUD Etienne et KAHANE Jean-Claude (2008) *Statistique descriptive avec Excel et la calculatrice*, collection Synthex, Editeur Pearson Education.
- COGIS Olivier et ROBERT Claudine (2003), *Théorie des graphes*, Paris, Vuibert.
- COLLECTIF (1995), *Dictionnaire des techniques quantitatives appliquées aux sciences économiques et sociales*, Paris, Armand Colin.
- COMBROUZE Alain et DÉDÉ Alexandre (1997), *Probabilités et Statistiques – HEC Voie économique (1re année et 2e année)*, Paris, PUF.
- COMTE Maurice et GADEN Joël (2000), *Statistiques et probabilités pour les sciences économiques et sociales*, Paris, PUF.
- DOLLO Christine et LUISET Bernard (2002), *Des concepts économiques aux outils mathématiques*, Paris, Hachette.
- DOWLING Edward (1990), *Mathématiques pour l'économiste*, trad. fr, Paris, McGraw-Hill (2e éd : 1995).
- DROESBEKE Françoise, HALLIN Marc et LEFÈVRE Claude (2001), *Les Graphes par l'exemple*, Paris, Ellipses.
- GIARD Vincent (1992), *Statistique appliquée à la gestion*, Paris, Economica.
- IREM AQUITAINE (2003), *L'Esprit des lois continues*. Bordeaux.
- LANGOUËT Gabriel et PORLIER Jean-Claude (1989), *Pratiques statistiques en sciences humaines et sociales*, Paris, ESF.
- MAZEROLLE Fabrice (2006), *Statistique descriptive*, Paris, Gualino Editeur
- N'GUENA Octave Jokung, *Mathématiques et gestion financière*, Paris, De Boeck
- REAU J.P. et CHAUVAT Gérard, *Probabilités et statistiques*, Collection Cursus Économie, Paris, A. Colin.

NB. On pourra également consulter la bibliographie présente dans les rapports de jury des sessions précédentes du concours.

BIBLIOTHEQUE DU CAPES
DE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Nouveaux ouvrages – Session 2008

- A. Beitone et alii, *Dictionnaire des Sciences économiques*, Armand Colin, 2^e édition, 2007.
- A. Bienaymé, *Les grandes questions d'économie contemporaine : la science d'un monde imparfait*. O. Jacob, 2006.
- B. Blancheton, *Les politiques économiques*, Dunod, 2006.
- B. Blancheton, *Histoire des faits économiques de la Révolution industrielle à nos jours*, Dunod, 2007.
- E. Bosserelle, *Economie générale*, Hachette supérieur (coll. « Les fondamentaux »), 2006.
- R. Castel, L. Chauvel et alii., *Les mutations de la société française*, collection Repères, La Découverte, Paris, 2007.
- C. Chavagneux et alii., *Les enjeux de la mondialisation*, collection Repères, La Découverte, Paris, 2007.
- A.-T. Dang, J.-L. Outin, H. Zajdela (éds), *Travailler pour être intégré ? Mutations des relations entre emploi et protection sociale*, Editions CNRS, Paris, 2006.
- C. De Boissieu, *Les systèmes financiers : mutations, crises et régulation*. Paris : Economica, 2006.
- J.-P. Déléage, J. Gautié et alii., *Croissance, emploi et développement*, collection Repères, La Découverte, Paris, 2007.
- F. Etner, *Les historiens de la pensée économique*. Economica, 2006.
- INSEE, *France, portrait social*, 2006.
- G. Jacoud, *L'Europe monétaire. Zone euro : une monnaie, une pluralité de défis*, Paris : Armand Colin (coll. « CIRCA »), 2006.
- E. Jeffers, O. Pastré, *Economie bancaire*, Economica, 2007.
- F. Marty, S. trosa, A. Voisin, *Les partenariats public-privé*, collection Repères, La Découverte, Paris, 2006.
- D. Méda et H. Périvier, *Le deuxième âge de l'émancipation, La société, les femmes et l'emploi*, Seuil, Paris, 2007.
- F. Mishkin, *Monnaie, banque et marchés financiers*, Pearson Education, 8^e édition, 2007.
- F. Morin, *Le nouveau mur de l'argent : essai sur la finance globalisée*. Seuil, 2006.
- E. M. Mouhoud, *Mondialisation et délocalisation des entreprises*, collection Repères, La Découverte, Paris, 2007.
- C. Ottavj, *Monnaie et financement de l'économie*, Hachette Supérieur, 2e édition, 2007.
- J.-B. Say, *Traité d'économie politique*, Economica, 2006.
- F. Simiand, *Critique sociologique de l'économie*. PUF, 2006.